Niveau(x) d'enseignement: 1 Numéro EDUQ : 0870028
Centre d'intérêt: 543

Perfectionnement en évaluation pédagogique. A-2.2, L'élaboration d'un instrument de mesure à interprétation critériée. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, Direction générale des régions, [1986?].
2 v. (ii, 73, ii, 53 p.) ; 28 cm.

Code: 0607-532 ; 51-5113 (v. [1]) ; 0607-533 ; 51-5114 (v. [2]).
Dépouillement: v. [1] Cahier de l'animateur et de l'animatrice -- v. [2] Cahier du participant et de la participante.

ISBN 2-550-13426-5

ISBN 2-550-13427-3

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province) Ministère de l'éducation. Direction générale des régions

Descripteur(s): Evaluation de l'apprentissage * Perfectionnement des enseignants * Elaboration d'instruments * Instrument de mesure * Evaluation critériée * Rôle de l'animateur * Programme d'activités * Préscolaire (Ordre d'enseignement) * Primaire (Ordre d'enseignement) * Secondaire (Ordre d'enseignement)

La session de mise à jour sur "L'élaboration d'un instrument de mesure à interprétation critériée" a pour clientèle cible les éducateurs du préscolaire et les enseignants du primaire et du secondaire. Le "Cahier du participant et de la participante" présente les objectifs visés et les activités proposées. Le "Cahier de l'animateur et de l'animatrice" est pour sa part destiné aux personnes-ressources des établissements scolaires qui ont la responsabilité d'animer cette session auprès du personnel enseignant de leur milieu. Les animateurs trouveront dans le cahier les différents éléments qui sont destinés à les guider et à les soutenir dans la préparation et l'animation de la session de mise à jour. Le Cahier de l'animateur propose les objectifs et le plan de travail de la session, ainsi que des activités sous forme de mises en situation et de mises en commun.

Type de document: d

EDUQ 8870028

PERFECTIONNEMENT EN ÉVALUATION PÉDAGOGIQUE

L'ÉLABORATION D'UN INSTRUMENT DE MESURE À INTERPRÉTATION CRITÉRIÉE

CAHIER DE L'ANIMATEUR
ET DE L'ANIMATRICE

A-2.2

Québec

060402

0086003

EDUQ 8870028

PERFECTIONNEMENT EN ÉVALUATION PÉDAGOGIQUE

L'ÉLABORATION D'UN INSTRUMENT DE MESURE À INTERPRÉTATION CRITÉRIÉE

CAHIER DE L'ANIMATEUR
ET DE L'ANIMATRICE

A-2.2

DIRECTION
DES COMMUNICATIONS

060402
086003

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

ISBN: 2-550-13426-5

Dépôt légal: Quatrième trimestre 1986
Bibliothèque nationale de Québec

AVANT-PROPOS

La session de mise à jour sur "l'Élaboration d'un instrument de mesure à interprétation critériée" fait partie du programme de perfectionnement en évaluation pédagogique développé par le ministère de l'Éducation à la suite des demandes du réseau scolaire et d'une identification de besoins réalisée par la Direction générale des régions.

L'objectif général de ce programme est d'offrir l'occasion aux enseignants et aux enseignantes d'ajuster leurs pratiques évaluatives aux orientations de la "Politique générale d'évaluation pédagogique", aux objectifs d'apprentissage et aux approches pédagogiques des programmes d'études.

Pour atteindre cet objectif général, le Ministère a développé un ensemble de sessions de mise à jour qu'il met à la disposition des établissements scolaires qui pourront les utiliser dans le cadre d'activités de perfectionnement qu'ils offriront à leur personnel enseignant.

C'est dans ce cadre que la présente session de mise à jour a été développée. Elle vise à familiariser les participants et les participantes avec les étapes de l'élaboration d'un instrument de mesure. Elle a été conçue de façon à permettre à chacun et à chacune d'appliquer cette démarche d'élaboration à tout programme d'études.

Cette session de mise à jour pour les enseignants et les enseignantes est destinée à être animée par les personnes-ressources des établissements scolaires. Ces dernières seront invitées à participer à une session de formation à leur intention.

Pour plus d'information sur cette session et sur le programme de perfectionnement en évaluation pédagogique, on doit s'adresser au responsable en évaluation pédagogique de sa Direction régionale du ministère de l'Education.

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

INTRODUCTION 1

OBJECTIFS DE LA SESSION DE MISE À JOUR 3

LIMITES ET CONTRAINTES 5

PLAN DE TRAVAIL PROPOSÉ 7

ATELIER 1: SPÉCIFICATION DE L'INSTRUMENT DE MESURE 9

A. LES PRÉALABLES: UNE DÉMARCHE ÉVALUATIVE INTÉGRÉE À UNE DÉMARCHE D'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE 11

1. OBJECTIF, CONCEPTS ET NOTIONS 11
2. ACTIVITÉ PROPOSÉE 12
ACTIVITÉ 1: RAPPEL DE LA DÉMARCHE ÉVALUATIVE 12

B. L'INTENTION D'ÉVALUATION ET LE RATIONNEL DE L'INSTRUMENT DE MESURE 17

1. OBJECTIF, CONCEPTS ET NOTIONS 17
2. ACTIVITÉ PROPOSÉE 18
ACTIVITÉ 2: POURQUOI ÉVALUER? QUOI ÉVALUER? QUAND ÉVALUER? 18

C. LE CONTENU DE L'INSTRUMENT DE MESURE 27

1. OBJECTIFS, CONCEPT ET NOTIONS 27
2. ACTIVITÉ PROPOSÉE 28
ACTIVITÉ 3: TABLEAU-SYNTHÈSE DE SPÉCIFICATION DE L'INSTRUMENT DE MESURE À INTERPRÉTATION CRITÉRIÉE 28

PAGE

ATELIER 2: PRODUCTION DES ITEMS 31

D. LES TYPES D'ITEMS 35

1. OBJECTIF, CONCEPTS ET NOTIONS 37
2. ACTIVITÉS PROPOSÉES 37
3. LES DIVERS TYPES D'ITEMS 38
4. ACTIVITÉ 4: LES DIVERS TYPES D'ITEMS 41
5. ACTIVITÉ 5: LE CHOIX DU TYPE D'ITEM 43

E. LA RÉDACTION DES ITEMS 45

1. OBJECTIF, CONCEPT ET NOTION 47
2. ACTIVITÉS PROPOSÉES 48
3. LES RÈGLES DE RÉDACTION 48

3.1 Les règles générales: balises de rédaction 49
3.2 Les règles spécifiques: balises de rédaction 51

4. ACTIVITÉ 6: LES BALISES DE RÉDACTION D'ITEMS 54
5. ACTIVITÉ 7: LA RÉDACTION DES ITEMS 54

F. L'ANALYSE CRITIQUE DES ITEMS 55

1. OBJECTIF, CONCEPTS ET NOTION 57
2. ACTIVITÉS PROPOSÉES 57
3. LA CONGRUENCE DES ITEMS 58
4. ACTIVITÉ 8: LA CONGRUENCE DES ITEMS 58
5. AUTRES CRITÈRES DE RÉVISION 59
6. ACTIVITÉ 9: LES GRILLES DE RÉVISION 59

RETOUR SUR LES APPRENTISSAGES 71

ÉVALUATION DE LA SESSION 73

INTRODUCTION

La session de mise à jour sur "**L'élaboration d'un instrument de mesure à interprétation critériée**" a pour clientèle cible les éducateurs et éducatrices du préscolaire et les enseignants et enseignantes du primaire et du secondaire, qu'ils soient du secteur de la formation générale, professionnelle ou de l'adaptation scolaire.

Pour cette session, le Ministère fournit aux animateurs et animatrices un **Cahier du participant et de la participante**, le présent **Cahier de l'animateur et de l'animatrice** et un cahier de référence intitulé **Documents complémentaires.**

Le **Cahier du participant et de la participante** présente les objectifs visés et les activités proposées.

Le **Cahier de l'animateur et de l'animatrice** est pour sa part destiné aux personnes-ressources des établissements scolaires qui ont la responsabilité d'animer cette session auprès du personnel enseignant de leur milieu. Ces animateurs et animatrices trouveront dans ce cahier les différents éléments qui sont destinés à les guider et à les soutenir dans la préparation et l'animation de la session de mise à jour.

Le présent Cahier de l'animateur et de l'animatrice propose d'une part les objectifs et le plan de travail de la session et, d'autre part, des activités sous forme de mises en situation et de mises en commun.

Les animateurs et animatrices retrouveront aussi un cahier composé de **documents complémentaires.** Il s'agit de textes de lecture ou de feuilles-synthèse portant sur l'élaboration d'un instrument de mesure. Ils peuvent consulter ces documents au besoin, les utiliser sous forme d'acétates ou les reproduire en vue de les distribuer aux participants et participantes.

Il est à noter que d'autres documents sur le perfectionnement en évaluation pédagogique sont déjà parus: Le domaine affectif (document A-1), La planification d'une démarche évaluative (document A-2.1), L'évaluation des habiletés (document A-3).

OBJECTIFS DE LA SESSION DE MISE À JOUR

SUR

L'élaboration d'un instrument de mesure à interprétation critériée

OBJECTIF GÉNÉRAL

Habiliter les participants et les participantes à produire un instrument de mesure à interprétation critériée en tenant compte de leur intention d'évaluation.

OBJECTIFS TERMINAUX

1. Prendre connaissance des caractéristiques d'un instrument de mesure à interprétation critériée.

2. Identifier des objets d'évaluation formative et sommative en fonction des objets d'études de son programme.

3. Savoir choisir la mesure appropriée à l'intention d'évaluation et à la nature des objets d'évaluation.

4. Choisir une séquence d'apprentissage spécifique à son programme d'études pour fins d'évaluation.

5. Distinguer les étapes d'élaboration d'un instrument de mesure à interprétation critériée.

6. Construire un tableau-synthèse de spécification.

7. Se rendre capable de choisir le type d'items en conformité avec les objectifs d'apprentissage ou les dimensions retenues pour fins d'évaluation.

8. S'habiliter à rédiger des items en conformité avec les règles de rédaction.

9. Développer un esprit critique face à une ou quelques productions d'items.

LIMITES ET CONTRAINTES

1. Une session de deux jours ne permet pas de réaliser toutes les étapes d'élaboration d'un instrument de mesure. Par conséquent, dans la présente session nous nous contenterons de spécifier l'intention d'évaluation, déterminer le rationnel de l'instrument, en préciser le contenu, choisir le type d'instrument et le type de questions approprié. Les étapes visant à la production de tous les items, à l'assemblage de l'instrument, sa révision docimologique, son administration et l'analyse des résultats sont impossibles à réaliser dans le temps alloué. Aussi, chaque milieu aurait avantage à se donner un cadre de fonctionnement qui assure un suivi à la session de perfectionnement.

2. L'élaboration d'un examen-synthèse dans le cadre d'une évaluation sommative est irréalisable dans le temps alloué en raison de l'étendue du champ à couvrir. Les participants et les participantes seront donc appelés à travailler à partir d'une séquence d'apprentissage plus restreinte, reliée à un domaine de tâches et telle que définie dans une approche critériée.

3. Quant au contenu de l'instrument de mesure, il portera spécifiquement sur des connaissances (le savoir) et des habiletés (le savoir-faire) à partir des objectifs des programmes d'études. L'aspect touchant les attitudes (le savoir-être) est traité séparément dans la session de perfectionnement A.1 portant exclusivement sur le domaine affectif.

4. Le choix de l'instrument de mesure est limité aux types d'instruments les plus fréquemment utilisés par les enseignants et les enseignantes. L'élaboration de grilles de toutes sortes pourrait faire l'objet d'une activité spécifique de perfectionnement.

5. Au niveau de la terminologie, il devenait important d'assurer le lien entre les divers documents produits dans le cadre, soit de la série "Éléments de docimologie", soit de la banque d'instruments de mesure (BIM), soit de l'évaluation des programmes d'études (EVAGRAM) ou encore de la sanction des études. Nous nous sommes référés aux dernières définitions fournies par la Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques en ce qui concerne les concepts se rapportant à la **définition de domaine**, la **spécification d'une épreuve** ou d'un instrument de mesure et la **spécification des items** dans le cadre de l'élaboration d'un instrument de mesure et de la démarche évaluative (documents complémentaires B, 1.3). À cet effet, les exemples de définitions de domaines provenant de BIM s'apparentent beaucoup plus au concept de la spécification d'épreuves ou d'instruments de mesure.

DIRECTION DES COMMUNICATIONS

L'ÉLABORATION D'UN INSTRUMENT DE MESURE À INTERPRÉTATION CRITÉRIÉE

PLAN DE TRAVAIL PROPOSÉ

09h00 Présentation . des participants et des participantes;
. des objectifs d'apprentissage de la session;
. du déroulement de la session.

09h15 **ATELIER 1: SPÉCIFICATION DE L'INSTRUMENT DE MESURE**

A. LES PRÉALABLES: UNE DÉMARCHE ÉVALUATIVE intégrée à une démarche d'enseignement/apprentissage.

- Activité 1: Rappel de la démarche évaluative.

B. L'INTENTION D'ÉVALUATION ET LE RATIONNEL DE L'INSTRUMENT DE MESURE.

- Activité 2: Pourquoi évaluer? Quoi évaluer? Quand évaluer?

C. LE CONTENU DE L'INSTRUMENT.

- Activité 3: Tableau-synthèse de spécification de l'instrument de mesure à interprétation critériée.

09h00 **ATELIER 2: PRODUCTION DES ITEMS.**

09h15 LES TYPES D'ITEMS

- Activité 4: Les divers types d'items.
- Activité 5: Le choix du type d'items.

LA RÉDACTION DES ITEMS

- Activité 6: Les balises de rédaction d'items.
- Activité 7: La rédaction des items.

L'ANALYSE CRITIQUE DES ITEMS

- Activité 8: La congruence des items.
- Activité 9: Les grilles de révision. (facultative)

15h30 Retour sur les apprentissages.

15h50 Évaluation de la session.

ATELIER 1

SPÉCIFICATION DE L'INSTRUMENT DE MESURE

A. LES PRÉALABLES: UNE DÉMARCHE ÉVALUATIVE intégrée à une démarche d'enseignement/ apprentissage.

B. L'INTENTION D'ÉVALUATION ET LE RATIONNEL DE L'INSTRUMENT DE MESURE.

C. LE CONTENU DE L'INSTRUMENT.

A. LES PRÉALABLES: UNE DÉMARCHE ÉVALUATIVE intégrée à une démarche d'enseignement/apprentissage

Cette première partie de l'atelier vise à faire le lien entre la première session de perfectionnement intitulée "Planification d'une démarche évaluative" et cette session qui porte sur "L'élaboration d'un instrument de mesure à interprétation critériée".

Il s'agit de rappeler que l'évaluation pédagogique est une démarche intégrée à l'apprentissage et que sa planification repose sur des étapes préalables à l'élaboration d'un instrument de mesure.

1. OBJECTIF, CONCEPTS ET NOTIONS

OBJECTIF: Pouvoir distinguer les étapes de la démarche évaluative lesquelles sont considérées comme essentielles à l'élaboration d'un instrument de mesure.

CONCEPTS:
. L'évaluation pédagogique: une démarche.
. Planification d'une démarche évaluative.

NOTIONS: . Intention, mesure, jugement, décision.

2. ACTIVITÉ PROPOSÉE

Activité 1: Rappel de la démarche évaluative

Objectif:

S'assurer que les participants et les participantes connaissent les étapes de la démarche évaluative lesquelles sont considérées comme essentielles à l'élaboration d'un instrument de mesure.

Activité 1.1: Situation d'évaluation

Mise en situation:

Travail en sous-groupes de deux ou trois personnes suivi d'une mise en commun pour une définition univoque de l'évaluation pédagogique.

Consigne:

- Parmi les quatre (4) définitions suivantes, laquelle vous semble exprimer le mieux ce qu'est l'évaluation pédagogique?
- Si vous croyez qu'il manque des éléments, élaborer une définition plus conforme.
- Justifier votre choix.

A. "L'évaluation pédagogique est une démarche éducative intégrée à l'acte d'apprendre et à l'acte d'enseigner, qui contribue à améliorer les apprentissages".

B. "L'évaluation pédagogique, c'est essentiellement porter un jugement en comparant ce qui est arrivé à ce qui avait été prévu".

C. "L'évaluation pédagogique, c'est recueillir des renseignements, les analyser et les interpréter de façon circonstancielle en vue d'un jugement aussi juste que possible".

D. "L'évaluation pédagogique est une démarche qui consiste à juger de la situation d'un élève en certains domaines de son développement en vue de prendre les meilleures décisions possibles relatives à son cheminement ultérieur".

Mise en commun:

Reprendre chacune des quatre définitions proposées et analyser les réponses des participants et des participantes.

A. "L'évaluation pédagogique est une démarche éducative intégrée à l'acte d'apprendre et à l'acte d'enseigner, qui contribue à améliorer les apprentissages".	Réfère davantage à l'acte pédagogique puisqu'elle englobe l'acte d'enseigner et l'acte d'apprendre.
B. "L'évaluation pédagogique, c'est essentiellement porter un jugement en comparant ce qui est arrivé à ce qui avait été prévu".	Comprend les éléments de la deuxième étape de la démarche évaluative appelée "jugement".
C. "L'évaluation pédagogique, c'est recueillir des renseignements, les analyser et les interpréter de façon circonstancielle en vue d'un jugement aussi juste que possible".	Réfère à la première étape de la démarche évaluative, l'étape de la mesure qui comprend: - la collecte des données; - l'organisation des données; - l'interprétation des résultats.
D. "L'évaluation pédagogique est une démarche qui consiste à juger de la situation d'un élève en certains domaines de son développement en vue de prendre les meilleures décisions possibles relatives à son cheminement ultérieur".	Comprend les éléments de la deuxième étape (... visant à juger ...) et de la troisième étape (... en vue de prendre les meilleures décisions possibles...) de la démarche évaluative.

Revoir la définition de l'évaluation pédagogique telle que présentée dans la série "Éléments de docimologie, fascicule 2, Lexique".

- L'évaluation pédagogique: démarche qui consiste:

  a) à recueillir des informations et à les rendre significatives (mesure ou appréciation);

  b) à poser un jugement;

  c) à décider d'une action à entreprendre (décision) tenant compte des objectifs fixés au point de départ.

Activité 1.2: Situation de vie courante

1. À l'aide d'acétates (cf. documents complémentaires, point 3), reprendre les étapes de la démarche évaluative. Faire le lien avec l'atelier sur "La planification de la démarche évaluative".

2. Possibilité de faire un jeu de rôle avec un participant ou une participante et de demander aux autres de suivre la démarche.

   Consigne au participant et à la participante: Tu as besoin d'argent et tu vas voir ton père ou ta mère pour en avoir, pour acheter des vêtements que tu porterais à l'éducation physique ou pour...

   Consigne à l'animateur et à l'animatrice: Ton enfant vient te voir pour avoir de l'argent. Toi, tu ne crois pas que ce soit aussi nécessaire que celui-ci le dit. Tu argumentes que ça va coûter cher et tu essaies de voir s'il n'a pas déjà quelque chose qui ferait l'affaire. Tu discutes du montant que ça peut prendre. Tu te demandes si tu dois accepter, refuser ou modifier le prix. Puis, finalement, tu prends une décision.

L'idée est de démontrer que les étapes intention, mesure, jugement, décision n'existent pas seulement en évaluation. Elles sont intégrées à notre vie au point où nous ne nous en rendons plus compte. Ça donne ceci en exemple:

	DIALOGUE	
ÉTAPES	ENFANT	PÈRE/MÈRE
Intention	M'man (P'pa) j'ai besoin d'argent, s.v.p.	
Mesure		- Combien - Pourquoi?
Collecte de données	- Pour l'école. Un chandail blanc, pis des shorts bleu marine et vert.	- Combien?
	- J'sais pas. 30 $, 40 $, 50 $, ...	- Pour quoi faire. Es-tu sûr que tu n'en as pas dans ta garde-robe.
Analyse	- Non, m'man (p'pa)	- Y me semble que t'en as un. Celui que tu portais l'autre jour.
	- Ça fait pas pour l'école.	- Comment ça, cela fait pas? Faut-il que vous soyez tous habillés pareil?
Interprétation	- Ben, non	- Donc, tu peux mettre celui que tu as.
Jugement		- Pis 40 $, 50 $, c'est trop cher, j'ai pas assez d'argent. - Je pense que ton chandail blanc pourrait faire.
Décision		- Je suis prête à te fournir 20 $ pour tes shorts, mais tu t'organises avec ton chandail.

B. L'INTENTION D'ÉVALUATION ET LE RATIONNEL DE L'INSTRUMENT DE MESURE

1. OBJECTIF, CONCEPTS ET NOTIONS

OBJECTIF: Habiliter les participants et les participantes à préciser leur intention d'évaluation, le(s) moment(s) d'évaluation et le rationnel de leur instrument de mesure à partir des apprentissages visés dans une séquence spécifique d'enseignement/apprentissage du programme d'études.

CONCEPTS:
- . Intention de mesure / choix d'un instrument;
- . Objets d'études / objets d'évaluation;
- . Organisation des objectifs d'apprentissage;
- . Types de savoirs: savoir, savoir-faire, savoir-être;
- . Spécification d'un instrument de mesure.

NOTIONS:
- . Les éléments constitutifs d'un programme d'études: objectifs, contenus notionnels...
- . Tableau-synthèse de spécification d'un instrument.

2. ACTIVITÉ PROPOSÉE

Activité 2: Pourquoi évaluer? Quoi évaluer? Quand évaluer?

Objectif:

Habiliter les participants et les participantes à préciser leur intention d'évaluation (Pourquoi évaluer), le(s) moment(s) d'évaluation (Quand évaluer?) et le rationnel de leur instrument de mesure (Quoi évaluer?) à partir des apprentissages visés dans une séquence spécifique d'enseignement/apprentissage prise dans le programme d'études.

Mise en situation:

Travail en sous-groupes pour faire ressortir chacun des éléments qui composent une séquence d'enseignement/apprentissage.

Consigne:

Choisir une séquence d'apprentissage dans le programme d'études ou dans un matériel didactique correspondant. En analyser chacun des éléments en tenant compte de votre intention d'évaluation. Puis, compléter le tableau-synthèse de spécification qui se trouve à la page suivante.

N.B.: Il serait bon pour l'animateur et l'animatrice de passer dans chaque sous-groupe pour s'assurer que les séquences d'apprentissage retenues par les participants et les participantes soient relativement restreintes pour faciliter le choix d'un instrument de mesure et son élaboration durant la session de deux jours.

Pistes d'intervention en sous-groupes

La grille de spécification qui suit le tableau-synthèse sert à l'animateur et à l'animatrice pour vérifier les étapes spécifiant l'intention d'évaluation et le rationnel de l'instrument de mesure. Elle comprend une série de questions que les sous-groupes de travail doivent parvenir à préciser avec l'aide de l'animateur et de l'animatrice.

(Activité 2)

TABLEAU-SYNTHÈSE DE SPÉCIFICATION DE L'INSTRUMENT DE MESURE (partie 1)

POURQUOI ÉVALUER?	QUOI ÉVALUER?						QUAND ÉVALUER?			
SÉQUENCE D'APPRENTISSAGE ET INTENTION D'ÉVALUATION	OBJECTIFS			TYPES DE SAVOIRS			DÉMARCHE D'ÉVALUATION			
							FORMATIVE			SOMMATIVE
	O.G.*	O.T.*	O.I.*	SAVOIR	SAVOIR-FAIRE	SAVOIR-ÊTRE	AVANT	PENDANT	APRÈS	

* O.G. (objectifs généraux); O.T. (objectifs terminaux); O.I. (objectifs intermédiaires).

GRILLE DE SPÉCIFICATION

ÉTAPES POUR SPÉCIFIER L'INTENTION ET LE RATIONNEL	SPÉCIFICATION EN FONCTION DE LA SÉQUENCE D'APPRENTISSAGE RETENUE
1. L'INTENTION D'ÉVALUATION	POURQUOI ÉVALUER?
1.1 Le but de l'instrument . Pour quelles raisons? . Quelle décision doit en découler?	
1.2 Le type d'évaluation	
. formative;	☐
. sommative.	☐
1.3 Le champ de l'évaluation: . Déterminer le champ de l'instrument en fonction du type d'évaluation et de la séquence d'apprentissage.	. Ensemble du programme ☐ . Partie terminale du programme ☐ . Séquence d'apprentissage - un module ☐ - une unité de travail ☐ - une sous-unité ☐

<table>
<tr><th>ÉTAPES POUR SPÉCIFIER L'INTENTION ET LE RATIONNEL</th><th>SPÉCIFICATION EN FONCTION DE LA SÉQUENCE D'APPRENTISSAGE RETENUE</th></tr>
<tr><td>1.4 Le(s) moment(s) d'évaluation retenu(s):

avant

pendant

après</td><td>QUAND ÉVALUER?

☐

☐

☐</td></tr>
<tr><td>2. LE RATIONNEL DE L'INSTRUMENT DE MESURE

2.1 Les objets d'évaluation

2.1.1 Identifier les objectifs d'apprentissage visés par l'instrument de mesure.

2.1.2 Identifier les verbes utilisés pour définir les objectifs d'apprentissage visés par l'instrument de mesure.</td><td>QUOI ÉVALUER?

<table>
<tr><th>OBJECTIFS / SAVOIRS</th><th>O.G.*</th><th>O.T.*</th><th>O.I.*</th></tr>
<tr><td>Savoir</td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Savoir-faire</td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Savoir-être</td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Savoir</td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Savoir-faire</td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Savoir-être</td><td></td><td></td><td></td></tr>
</table>
</td></tr>
</table>

* O.G. (Objectifs généraux) O.T. (Objectifs terminaux)
O.I. (Objectifs intermédiaires).

ÉTAPES POUR SPÉCIFIER L'INTENTION ET LE RATIONNEL	SPÉCIFICATION EN FONCTION DE LA SÉQUENCE D'APPRENTISSAGE RETENUE
2.1.3 Identifier les principes à respecter en évaluation en fonction du programme ou de la séquence d'apprentissage retenue.	(Contexte d'évaluation)
2.2 Le type d'instrument de mesure . Choisir le type d'instrument de mesure approprié à l'intention d'évaluation et aux types de savoirs en cause.	COMMENT ÉVALUER?
2.3 L'interprétation des résultats . Prévoir les types de comportements ou de performances attendus. . Déterminer, si pertinent, le seuil de réussite attendu.	

Mise en commun:

Pour chacun des programmes d'études concernés, écrire au tableau la synthèse (cf. tableau de la page suivante)

- des intentions d'évaluation (Pourquoi évaluer?)

- des objets d'évaluation . types d'objectifs (Quoi évaluer?)
  . types de savoirs

- des moments d'évaluation (Quand évaluer?)

- des instruments de mesure impliqués (Comment évaluer?)

Faire le lien avec la démarche évaluative et montrer l'influence du pourquoi évaluer sur le quoi évaluer, le quand et le comment évaluer.

TABLEAU-SYNTHÈSE DES SÉQUENCES D'APPRENTISSAGE RETENUES PAR LES PARTICIPANTS ET LES PARTICIPANTES.

PROGRAMMES D'ÉTUDES	POURQUOI ÉVALUER?	QUOI ÉVALUER?						QUAND ÉVALUER?				COMMENT ÉVALUER?		
		OBJECTIFS			TYPES DE SAVOIRS			DÉMARCHE D'ÉVALUATION						
	SÉQUENCE D'APPRENTISSAGE ET INTENTION D'ÉVALUATION							FORMATIVE			SOMMATIVE	INSTRUMENTS DE MESURE ET SEUILS DE RÉUSSITE	JUGEMENT	DÉCISION
		O.G.	O.T.	O.I.	SAVOIR	SAVOIR FAIRE	SAVOIR ÊTRE	AVANT	PENDANT	APRÈS				
1.														
2.														
3.														

N.B. Conserver cette synthèse comme aide-mémoire pour les prochaines activités.

C. LE CONTENU DE L'INSTRUMENT DE MESURE

1. OBJECTIFS, CONCEPT ET NOTIONS

OBJECTIFS: Identifier, décrire et regrouper les objets d'évaluation dans un tableau-synthèse de spécification. Expliquer les choix retenus et délimiter les interprétations possibles.

Préciser le type de situations d'évaluation, le type de questions et les autres éléments qu'il faudra prendre en compte lors de la production des items si l'on veut assurer le respect des orientations et de la nature d'un programme d'études.

CONCEPT: Spécification d'un instrument de mesure.

NOTIONS:
- Tableau-synthèse de spécification;
- Durée de l'instrument;
- Nombre d'items;
- Répartition du contenu.

2. ACTIVITÉ PROPOSÉE

Activité 3: Tableau-synthèse de spécification de l'instrument de mesure à interprétation critériée.

Objectif:

Identifier, décrire et regrouper les objets d'évaluation dans un tableau-synthèse de spécification. Expliquer les choix retenus et les interprétations possibles.

Consigne:

1. Bâtir un tableau-synthèse de spécification à double entrée à partir des habiletés visées chez les élèves (à la verticale) et des objets d'études retenus pour fins d'évaluation (à l'horizontale).

2. Y ajouter la pondération.

3. Justifier les choix retenus.

4. Donner les interprétations possibles.

TABLEAU-SYNTHÈSE: SPÉCIFICATION DE L'INSTRUMENT

HABILETÉS VISÉES CHEZ LES ÉLÈVES	OBJETS D'ÉTUDES POUR FINS D'ÉVALUATION			
	1. ...	2. ...	3. ...	4. etc.
1. ...				
2. ...				
3. ...				
4. etc.				
PONDÉRATION				

Piste d'intervention pour l'animateur et l'animatrice:

. Pendant que les participants et les participantes bâtissent en sous-groupes le tableau-synthèse de spécification de leur instrument de mesure, il faut s'assurer que celui-ci présente:

  - les comportements ou les performances attendus des élèves en concordance avec les verbes qui seront utilisés dans les consignes;

  - l'importance relative des objectifs visés;

  - les objets d'évaluation;

  - le nombre d'items.

. Â la suite du tableau-synthèse, il faut retrouver:

  - la justification des choix retenus;

  - le contexte d'évaluation ou d'exécution.

Mise en commun:

. Faire la synthèse au tableau en fonction des paramètres arrêtés par les participants et participantes.

. Faire une photocopie des différents tableaux-synthèse de spécification et les garder comme aide-mémoire pour vérifier la congruence du contenu de l'instrument et des items avec l'intention d'évaluation et le rationnel de l'instrument.

ATELIER 2

PRODUCTION DES ITEMS

D. LES TYPES D'ITEMS

E. LA RÉDACTION DES ITEMS

F. L'ANALYSE CRITIQUE DES ITEMS

ATELIER 2: PRODUCTION DES ITEMS

En précisant les objets d'évaluation de l'activité 3 au moyen du tableau-synthèse, l'enseignante ou l'enseignant doit aussi pouvoir décider quelle dimension ou quel objectif exige des processus mentaux comme le rappel d'une connaissance, la compréhension de fait, l'application de règles, la résolution de problèmes, l'analyse ou l'évaluation.

Généralement, les dimensions ou les objectifs qui demandent d'indentifier, de distinguer, d'associer ou de nommer, quelque chose sont mesurés par un type d'item exigeant une réponse courte. Dans cette catégorie l'on retrouve habituellement les types d'items suivants:

. à choix multiple
. l'appariement
. phrases à compléter
. le vrai ou le faux

Lorsqu'il s'agit de mesurer des dimensions ou objectifs faisant appel à des processus mentaux plus complexes comme: l'application, l'analyse, la synthèse, l'évaluation, la résolution de problèmes, il convient d'utiliser les types d'items suivants:

. à réponses courtes
. à réponses élaborées

donnant ainsi l'occasion aux élèves de structurer et de composer leurs réponses avec une relative limite.

D. LES TYPES D'ITEMS

1. OBJECTIF, CONCEPTS, NOTIONS.
2. ACTIVITÉS PROPOSÉES.
3. LES DIVERS TYPES D'ITEMS.
4. ACTIVITÉ 4.
5. ACTIVITÉ 5.

D. LES TYPES D'ITEMS

1. OBJECTIF, CONCEPTS ET NOTIONS

OBJECTIF: Habiliter les participantes et les participants à reconnaître et à choisir le type d'items pertinent aux dimensions ou aux objectifs retenus.

CONCEPTS:
- Types d'items
- Processus mentaux

NOTIONS:
- Pertinence du type d'items
- Items à choix multiple, phrases à compléter, items de type appariement, items à réponses courtes et élaborées.

2. ACTIVITÉS PROPOSÉES

Activité 4: Les divers types d'items

Activité 5: Le choix du type d'items

3. LES DIVERS TYPES D'ITEMS

Selon quelques sources de référence (G.H. Roid et T.M. Haladyna, 1982, M.E.Q., 1981, Morissette, 1979, Tuckman, 1975), ces auteurs s'accordent pour écrire, à quelques nuances près, qu'il existe un certain nombre de types d'items réservés aux examens de rendement scolaire.

Cette section mentionne brièvement les cas habituels d'utilisation des divers types d'items:

. item à choix multiple
. item de type appariement
. item à réponse courte
. item à réponse élaborée

Les types d'items suivants: vrai ou faux, réarrangement, phrases à compléter, examen oral, listes de vérifications, grilles d'observation, échelles d'appréciation, sont ignorés dans cette présente section.

. Item à choix multiple

- peut mesurer à peu près n'importe quel apprentissage sauf l'expression orale, la manipulation d'objet...
- se limite habituellement aux processus mentaux comme la connaissance, la compréhension, l'application;
- surtout pratique dans les cas de définitions, de différences, de discrimination, de généralisations, de relations de cause à effet;
- le choix des leurres peut aider à diagnostiquer les causes d'une faiblesse d'apprentissage.

. Item de type appariement

- adapté pour les processus mentaux comme la connaissance et la compréhension;
- permet de vérifier la capacité d'établir des liens.

. Item à réponse courte

- privilégie le rappel des connaissances et en général s'applique à partir des niveaux inférieurs des taxonomies.

- utilisé fréquemment en mathématique, sciences, histoire.

. Item à réponse élaborée

- amène à étudier l'ensemble, les grandes idées;

- mesure plus adéquatement les processus mentaux comme l'analyse, la synthèse, l'évaluation et l'expression écrite;

- permet non seulement de contrôler le résultat de la résolution de problèmes mais aussi le processus appliqué pour y parvenir;

- favorise l'explication des relations de cause à effet;

- favorise la description des applications des principes;

- favorise la formulation d'hypothèses;

- favorise la présentation d'arguments pertinents;

- favorise la création d'un modèle original;

- on y retrouve des verbes comme discuter, expliquer, décrire, résumer, commenter, analyser, évaluer, faire une hypothèse, etc.

4. ACTIVITÉ 4: LES DIVERS TYPES D'ITEMS

Objectif:

Habiliter les participants et les participantes à reconnaître divers types d'items.

Mise en situation:

Présenter sur acétates* ou par l'entremise du "guide docimologique", fascicule 5, (M.E.Q., 1981) les types d'items retenus précédemment et les commenter.

. item à choix multiple (acétates 1-2)
. item de type appariement (acétates 3-4)
. item à réponse courte (acétates 5-6)
. item à réponse élaborée (acétate 7)

---

* Pour fin de production d'acétates, voir documents complémentaires, section D.

5. ACTIVITÉ 5: LE CHOIX DU TYPE D'ITEMS

Objectif:

Habiliter les participants et les participantes à choisir le type d'items pertinent en conformité avec le tableau-synthèse de l'activité 3.

Mise en situation:

Les participants et les participantes se regroupent selon les objets d'évaluation communs ou animation en grand groupe pour décider du type d'items le plus pertinent pour mesurer les dimensions ou l'objectif retenu.

L'animateur ou l'animatrice projette sur acétate le tableau-synthèse (activité 3) et anime la discussion autour du choix du type d'items.

E. LA RÉDACTION DES ITEMS

1. OBJECTIF, CONCEPT, NOTION.

2. ACTIVITÉS PROPOSÉES.

3. LES RÈGLES DE RÉDACTION.

4. ACTIVITÉ 6.

5. ACTIVITÉ 7.

E. LA RÉDACTION DES ITEMS

1. OBJECTIF, CONCEPT, NOTION

OBJECTIF: Habiliter les participantes et les participants à rédiger des items selon le choix du type d'items pertinent à l'objet d'évaluation ou à l'objectif retenu.

CONCEPT: Composition d'un item.

NOTION: Les règles de rédaction.

2. ACTIVITÉS PROPOSÉES

Activité 6: Les balises de rédaction d'items

Activité 7: La rédaction des items

La rédaction des items

Un item se compose d'au moins deux éléments distincts: une variable-stimulus et une variable-réponse. La variable-stimulus comprend soit une question, un énoncé ou une tâche à accomplir, et la variable-réponse implique une consigne. À son tour, la question ou l'énoncé peut contenir une mise en situation, un support graphique sonore ou visuel. Pour que l'élève puisse accomplir la tâche demandée, on doit lui fournir une indication sur la façon dont on veut qu'il ou elle réponde, c'est le rôle de la consigne.

Le respect des règles de rédaction permet la création d'un item précis et concis pour bien mesurer ce que l'on prétend vouloir mesurer et ceci sans vouloir piéger l'élève. En fait, on cherche à créer un item épuré de tous vices cachés ou apparents et surtout qui soit adapté au niveau des élèves.

3. LES RÈGLES DE RÉDACTION

Il ne s'agit pas ici d'énumérer une liste exhaustive de règles à respecter mais plutôt d'en rappeler quelques-unes. Pour de plus amples renseignements, se référer aux ouvrages mentionnés à la section D.3

L'énumération des règles retenues tient compte, en premier lieu, de règles générales et, en deuxième lieu, de règles plus spécifiques pour les items à choix multiple, les items de type appariement, les items à réponse courte et à réponse élaborée.

3.1 Les règles générales: balises de rédaction

3.1.1 Item à correction objective

- bâtir un item autour d'une seule idée;

- ne mesurer qu'un seul aspect par item;

- l'utilisation d'images visuelles se doit d'être la plus claire possible, ne doit contenir que les éléments nécessaires, doit porter l'attention sur les objets les plus importants et n'impliquer qu'une seule interprétation possible, soit celle qui provoque la réponse attendue;

- les images visuelles et auditives issues de la technologie moderne font partie intégrante de la variable-stimulus et ne sont pas seulement un support supplémentaire à l'item (voir l'exemple sur l'acétate 11);

- s'assurer que chaque item d'un examen soit non lié ou indépendant d'un autre item (voir l'exemple sur les acétates 9-10);

- surveiller les inconsistances grammaticales et syntaxiques.

Erreurs à éviter

- éviter d'employer une double négation;

- éviter tout indice dans la variable-stimulus qui donne ou suggère la réponse (voir l'exemple sur l'acétate 8);

- éviter un patron fixe dans l'ordre de présentation des bonnes réponses.

(voir les acétates 8, 9, 10 et 11)

3.1.2 Item à correction subjective

- l'item doit porter surtout sur un aspect général plutôt que sur des détails;

- les situations correspondent à des types de problèmes connus mais à des cas inédits;

- donner des balises selon le niveau des élèves pour guider la structure de leurs réponses: leur dire quoi faire sans toutefois le faire à leur place (voir l'exemple sur l'acétate 12);

- l'item doit être précis, concis et n'impliquer qu'une seule interprétation (voir l'exemple sur l'acétate 13);

- la mise en situation se doit d'être la plus courte possible et épurée d'éléments non pertinents à la tâche demandée;

- l'utilisation d'images visuelles se doit d'être la plus claire possible, ne doit contenir que les éléments nécessaires, doit porter l'attention sur les objets les plus importants et n'impliquer qu'une seule interprétation possible, soit celle qui provoque la réponse attendue;

- les images visuelles et auditives issues de la technologie moderne font partie intégrante de la variable-stimulus et ne sont pas seulement un support supplémentaire à l'item (voir l'exemple sur l'acétate 11).

3.2 Les règles spécifiques: balises de rédaction

3.2.1 Item à choix multiple

- s'assurer que la variable-stimulus est très claire et qu'elle requière de l'élève d'identifier une bonne réponse;
- écrire le stimulus sous forme de question ou de phrases à compléter;
- écrire la bonne réponse et 2 ou 3 leurres;
- écrire des leurres de construction grammaticale identique et faisant appel à des erreurs plausibles (voir l'exemple sur les acétates 14-15).

Erreurs à éviter

- énoncés grammaticaux incorrects;
- répétition d'un même ensemble de mots dans chacun des leurres (voir l'acétate 16);
- la possibilité de plusieurs bonnes réponses;
- la bonne réponse plus longue ou plus courte que celle des leurres;
- leurre non plausible;
- la question comprenant elle-même une indication de la bonne réponse (voir l'acétate 17);
- l'utilisation de leurres semblables et non indépendants;
- l'utilisation de l'expression: "tous les leurres précédents";
- l'utilisation de plus de 10% des fois de l'expression "aucune de ces réponses";
- l'utilisation de la double négation;
- l'ensemble des bonnes réponses non réparties au hasard ou suivant un patron de réponses fixes.

3.2.2 Item de type appariement

- préciser le schème de base de l'association (deux concepts différents à associer);
- décrire chaque sous-ensemble;
- indiquer, s'il y a ou non répétition des éléments de l'ensemble-réponse;
- s'assurer de l'homogénéité à l'intérieur de chaque sous-ensemble (voir les acétates 18 et 18a);
- placer un plus grand nombre d'éléments dans l'ensemble-réponse pour éviter une déduction évidente;
- s'assurer qu'il existe une relation reconnue entre l'ensemble-question et l'ensemble-réponse.

Erreurs à éviter

- éviter d'identifier les éléments de l'ensemble-réponse par la même codification utilisée dans l'ensemble- question;
- éviter de séparer sur des pages distinctes l'ensemble-question de l'ensemble-réponse.

3.2.3 Item à réponse courte

- poser une question plutôt que de donner une affirmation (voir l'acétate 19);

- la question exige un seul mot ou expression comme réponse;

- préciser l'ensemble de réponses équivalentes s'il y a lieu;

- décrire les caractéristiques qui composent l'ensemble de réponses (voir l'acétate 20).

Erreurs à éviter

- éviter de proposer une seule bonne réponse lorsqu'on est prêt à accepter un ensemble de réponses équivalentes;

- éviter de proposer un nombre limité de réponses équivalentes, proposer plutôt ce qui caractérise ou définit l'ensemble de réponses équivalentes.

3.2.4 Item à réponse élaborée

- bien poser la question ou l'énoncé de départ et s'assurer qu'une réponse élaborée est bien nécessaire;
- identifier les limites qu'impose la question;
- utiliser des verbes comme: comparer, décrire, distinguer, illustrer, ou des expressions comme: donner des exemples de, expliquer comment, de façon à ce que l'élève ait une bonne idée de la tâche demandée;
- élaborer une question sans ambiguïté et avec le plus de clarté et de concision possible (voir l'acétate 21);
- baliser la réponse de l'élève selon son niveau de développement mental (voir l'acétate 22);
- écrire, pour les besoins de la correction, un modèle de réponse.

4. ACTIVITÉ 6: LES BALISES DE RÉDACTION D'ITEMS

Objectif:

les participants et les participantes prennent conscience qu'il existe des règles de rédaction d'items.

Mise en situation:

Présentation en grand groupe des règles de rédaction d'items. Cette présentation s'accompagne d'une projection visuelle d'exemples appuyant chaque règle de rédaction. L'animateur ou l'animatrice et les participants ou participantes commentent à tour de rôle les exemples pour bien faire ressortir les règles de rédaction.

5. ACTIVITÉ 7: LA RÉDACTION DES ITEMS

Objectif:

habiliter les participants et les participantes à rédiger des items selon les règles de rédaction proposées à l'activité précédente.

Mise en situation:

Les participants et les participantes forment des sous-groupes (nombre pair) d'intérêt et composent des items selon les objets d'évaluation ou les objectifs retenus. Il est proposé de travailler, dans un premier temps, individuellement et ensuite de mettre en commun les items produits à l'intérieur du même sous-groupe pour critique interne et ainsi proposer des modifications.

F. L'ANALYSE CRITIQUE DES ITEMS

1. OBJECTIF, CONCEPTS, NOTION.
2. ACTIVITÉS PROPOSÉES.
3. LA CONGRUENCE DES ITEMS.
4. ACTIVITÉ 8.
5. AUTRES CRITÈRES DE RÉVISION
6. ACTIVITÉ 9.

F. L'ANALYSE CRITIQUE DES ITEMS

1. OBJECTIF, CONCEPTS ET NOTION

OBJECTIF: Habiliter les participants et les participantes à remettre en question leur production d'items et ceci dans un esprit de critique positive.

CONCEPTS:
. Congruence d'items
. Critères de révision

NOTION:
. Grilles de révision

2. ACTIVITÉS PROPOSÉES

Activité 8: La congruence des items

Activité 9: Les grilles de révision

L'analyse critique des items

Il est généralement vrai qu'un bon enseignant ou une bonne enseignante ne soit pas toujours un bon rédacteur ou une bonne rédactrice d'items de même qu'un ou une spécialiste de contenu reconnu(e). C'est donc dire que la rédaction d'items, en plus de demander à une personne qu'elle connaisse bien le contenu et le niveau des élèves concerné(e)s, exige du rédacteur ou de la rédactrice une habileté très spécifique soit celle de composer des items qui soient en tout point conformes aux règles de rédaction.

Pour ce faire, les items produits par les personnes concernées sont révisés. On vérifie alors la relation entre l'item et l'objet ou l'objectif que l'on voulait mesurer ainsi que le respect des règles de rédaction. Cette révision ou remise en question cherche à atteindre un seul but, soit: épurer les items de tous vices cachés et apparents de manière à pouvoir inférer avec le plus de justesse possible l'apprentissage des élèves à partir de leurs résultats obtenus à l'examen.

3. LA CONGRUENCE DES ITEMS

Il ressort donc que la première qualité qu'on doit exiger d'un item ou d'un examen (ensemble d'items) est qu'il mesure bien ce qu'il prétend mesurer. Cette relation vraie entre un item et un énoncé d'objectif ou une dimension est ce qu'on appelle la congruence. Celle-ci doit exister à quatre niveaux distincts:

(1) le contenu notionnel doit appartenir à l'objectif ou à la dimension;

(2) la consigne utilisée provoque une réponse qui correspond à l'habileté visée par l'objectif ou la dimension;

(3) la mise en situation correspond aux conditions pour lesquelles on veut que l'objectif ou la dimension s'opérationnalise ou encore respecte l'esprit du programme;

(4) l'ensemble de l'item doit être un échantillon représentatif de l'objectif ou de la dimension.

4. ACTIVITÉ 8: LA CONGRUENCE DES ITEMS

Objectif:

habiliter les participantes et les participants à réviser leurs items en fonction de la congruence des items et de leur objectif ou dimension.

Mise en situation:

les participants et les participantes se regroupent en respectant les mêmes sous-groupes (nombre pair) qu'à l'activité 7. Chaque sous-groupe échange avec un autre sa production d'items respective: chacun jouant ainsi le rôle de réviseur externe. Il est préférable

d'échanger les productions avec des sous-groupes connaissant bien le contenu.

Chaque participant ou participante se prononce au sujet de la congruence des items aux quatre niveaux d'intervention et selon le mode suivant:

(1) rejet de l'item (R);
(2) acceptation avec modification de l'item (A-M);
(3) acceptation de l'item (A).

N.B. Lorsqu'il s'agit d'une acceptation avec modification, préciser la nature de la modification ou proposer la modification.

Après la révision sommaire, une présentation des résultats de la révision à chaque sous-groupe serait bienvenue. Ensuite, une mise en commun s'impose de la part de l'animateur ou de l'animatrice. Elle a pour but de faire une synthèse de l'activité à l'aide d'un échantillon de cas vécus.

5. AUTRES CRITÈRES DE RÉVISION

Malgré que la congruence d'items étant de loin la plus importante qualité à respecter dans la rédaction d'items, il n'en reste pas moins que l'application d'autres règles doit aussi faire l'objet de révision, notamment, toutes celles de rédaction d'items mentionnées à la section E.3. Ces règles ont pour but de bien présenter les items pour leur assurer un fonctionnement adéquat. À quoi sert la congruence d'un item ou d'un ensemble d'items si ceux-ci sont à leur tour tellement mal présentés qu'ils ne donnent pas le rendement souhaité? Cette dernière révision s'effectue en appliquant certaines grilles de révision comme à la section F du document complémentaire. Ces grilles présentées en F.6 ne sont que des exemples possibles.

La pratique de révision d'items nous enseigne qu'il vaut mieux choisir dans l'ensemble des règles de révision un nombre restreint de règles qui apparaissent être plus ajustées au besoin à combler; ceci ayant pour effet de réduire le temps de révision et de porter l'attention sur les détails jugés plus pertinents et importants.

Il ne faut pas perdre de vue qu'un item peut toujours s'améliorer. Le tout est de savoir quel point de raffinement il est souhaitable d'atteindre tout en tenant compte du temps et des ressources mises à la disposition du rédacteur ou de la rédactrice. Un fait est impératif: dans la mesure du possible, il doit exister une révision d'items pour assurer au moins la congruence des items avec les objectifs ou les dimensions concernés.

6. ACTIVITÉ 9: LES GRILLES DE RÉVISION

Objectif:

habiliter les participants et les participantes à utiliser certaines grilles de révision.

Mise en situation:

Présenter les grilles et leurs modes de fonctionnement (voir section F des documents complémentaires). Si le temps le permet, proposer aux sous-groupes de rédacteurs et rédactrices d'items de réviser leur production à l'aide de ces grilles.

GRILLE DE RÉVISION

Guide de révision d'une épreuve

POUR CHAQUE QUESTION	OUI	NON	INCERTAIN	NE S'APPLIQUE PAS
Exige-t-elle des connaissances ou des habiletés bien définies?				
Pose-t-elle un problème précis à l'élève?				
Correspond-elle à l'objectif dont elle doit mesurer l'atteinte?				
Les connaissances ou les habiletés qu'elle mesure sont-elles suffisamment importantes pour qu'on les mesure?				
Le vocabulaire est-il adapté au niveau de développement des élèves?				
La syntaxe est-elle adaptée au niveau de développement des élèves?				
Les élèves ont-ils déjà été mis en contact avec ce type de question ou de situation d'évaluation?				
A-t-on éliminé dans l'énoncé les renseignements superflus, dont la présence risque de compliquer inutilement la tâche de l'élève?				
Les consignes sont-elles suffisamment claires pour qu'un élève qui possède les connaissances ou les habiletés attendues puisse répondre correctement?				
Chaque question est-elle indépendante des autres questions?				
Est-elle exempte de toute distorsion susceptible de biaiser les résultats en favorisant certains élèves plus que d'autres:				
absence de ... biais religieux?				
... biais culturel?				
... biais ethnique?				
... biais social?				
... biais sexiste?				
Est-elle exempte de tout stéréotype ... - culturel?				
- ethnique?				
- social?				
- sexiste?				
A-t-on évité d'utiliser des phrases tirées de manuels scolaires ou de notes de cours?				
La source des textes ou opinions cités est-elle indiquée?				
Les règles de l'expression écrite ou orale sont-elle respectées?				
Les principes de rédaction propres à ce type de question sont-ils respectés?				

GRILLE DE RÉVISION (suite)

POUR L'ENSEMBLE DE L'ÉPREUVE	OUI	NON	INCERTAIN	NE S'APPLIQUE PAS
Le but de l'épreuve est-il clairement établi?				
Y a-t-il concordance entre le contenu de l'épreuve et les objectifs que l'on veut évaluer?				
Le niveau de difficulté de l'épreuve est-il approprié, étant donné... - le but de l'évaluation?				
- le niveau de développement des élèves?				
Le choix du (ou des) type(s) de question(s) est-il judicieux?				
Y a-t-il un juste équilibre entre les divers types de questions?				
L'agencement des questions est-il pertinent?				
La longueur de l'épreuve est-elle appropriée?				
Les directives sont-elles ... - claires?				
- complètes?				
- précises?				
- bien en évidence?				
Les consignes pour répondre aux questions sont-elles... - claires?				
- exprimées dans un langage accessible aux élèves?				
Les textes utilisés sont-ils adaptés... - aux intérêts des élèves?				
- au niveau de développement des élèves?				
Le niveau de langue (vocabulaire et syntaxe) est-il adapté aux élèves?				
L'épreuve est-elle exempte d'erreurs... - grammaticales?				
- orthographiques?				
- typographiques?				
Les illustrations sont-elles claires?				
Les caractères d'imprimerie sont-ils lisibles?				

POUR LA CLÉ DE CORRECTION	OUI	NON	INCERTAIN	NE S'APPLIQUE PAS
La réponse est-elle clairement indiquée pour chaque question?				
La réponse indiquée est-elle... - correcte?				
- la seule correcte?				
Y a-t-il d'autres réponses acceptables?				
Les autres réponses acceptables sont-elles indiquées?				
Le nombre de points accordés à chaque question (ou aspect de la question) est-il indiqué?				
Les critères de correction sont-ils... - indiqués?				
- clairs?				

RÉVISION DOCIMOLOGIQUE: RD-1

A. IDENTIFICATION

- o nom du juge-expert _____
- o occupation professionnelle _____
- o identification de l'instrument _____

_____

- o date de la révision _____
- o responsable de l'opération _____

B. DIRECTIVES

Nous vous demandons d'évaluer la qualité technique de l'instrument. En passant en revue chaque item, vous devez vous prononcer selon certains critères et noter votre perception. Utiliser la grille d'observation présentée à la page suivante. Noter "O" pour oui, "N" pour non, "?" pour incertain et "X" pour ne s'applique pas.

C. ANALYSE DES ITEMS

LISTE DES CRITÈRES	# ITEM																			
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1. L'item est-il congruent avec sa spécification?																				
2. Le type d'item est-il approprié pour mesurer l'objectif ou le contenu?																				
3. Les consignes sont-elles claires?																				
4. A-t-on respecté la syntaxe et les règles grammaticales dans l'item?																				
5. L'item contient-il des données inutiles (non désirées)																				
6. L'item contient-il des biais, des stéréotypes: sexistes?																				
culturels?																				
religieux?																				
7. L'item est-il indépendant des autres?																				
8. L'item suggère-t-il la bonne réponse?																				
9. Existe-t-il une bonne réponse ou des critères pour la correction?																				

D. ANALYSE POUR L'ENSEMBLE DES ITEMS

	oui	non	?	X
1. Le but de l'instrument est-il clairement établi?				
2. Le choix du type d'item est-il judicieux?				
3. A-t-on respecté le nombre de questions et la répartition suggérés?				
4. La longueur de l'instrument est-elle appropriée?				
5. L'ordre de présentation des items est-il approprié?				
6. Les illustrations sont-elles claires?				
7. Le guide d'utilisation est-il clair?				
complet?				
8. La réponse ou les critères de correction sont-ils indiqués?				
9. La présentation de l'instrument est-elle acceptable?				
10. Les résultats obtenus lors de l'administration de l'instrument de mesure nous permettent-ils d'avoir des renseignements pertinents sur le degré de maîtrise de l'élève?				

REMARQUES COMPLÉMENTAIRES OU SUGGESTIONS

SOMMAIRE :

Signature

RÉVISION DOCIMOLOGIQUE/
GRILLE D'OBSERVATION OU GRILLE D'APPRÉCIATION: RD-2

A. IDENTIFICATION

- o nom du juge-expert _____
- o occupation professionnelle _____
- o identification de l'instrument _____

_____

- o date de la révision _____
- o responsable de l'opération _____

B. DIRECTIVES

Nous vous demandons d'évaluer la qualité technique de l'instrument. En passant l'instrument d'observation en revue, vous devez vous prononcer selon certains critères et noter votre perception. Utiliser la grille d'observation présentée à la page suivante. Noter "O" pour oui, "N", pour non, "?" pour incertain et "X" pour ne s'applique pas.

C. ANALYSE POUR L'ENSEMBLE DE L'INSTRUMENT

LISTE DES CRITÈRES	oui	non	?	X
1. Chaque caractéristique* à observer est-elle clairement décrite?				
2. Y a-t-il cohérence entre chaque caractéristique à observer et ses indices*?				
3. Chaque indice est-il écrit sur une seule ligne (avec abréviation si nécessaire)?				
4. La répartition des points pour chaque caractéristique correspond-elle à divers degrés de qualité ou de quantité (échelle d'appréciation) de la manifestation?				
5. Le nombre d'indices à observer est-il réaliste par rapport à la durée prévue pour l'administration de l'instrument?				
6. Les verbes d'action sont-ils au présent?				
7. Les actions observées sont-elles formulées positivement?				
8. Les compléments d'objet de l'action sont-ils au singulier ?				
9. La consignation est-elle facile à effectuer?				
10. Le résultat se calcule-t-il facilement?				
11. L'échelle d'appréciation et le nombre d'échelons sont-ils pertinents quant au but visé par l'instrument?				

* une caractéristique correspond soit à la liste d'opérations ou d'étapes essentielles à l'exécution de la tâche, soit à un relevé des grands paramètres par rapport à l'habileté recherchée.

* un indice correspond à la description de la caractéristique sous forme d'éléments ou de critères à observer ou à apprécier.

REMARQUES COMPLÉMENTAIRES OU SUGGESTIONS EN FONCTION DE LA LISTE DES CRITÈRES:

SOMMAIRE:

Quelle décision devons-nous prendre?

- o acceptation ☐
- o acceptation avec modification ☐
- o rejet ☐

Signature

RETOUR SUR LES APPRENTISSAGES

Les activités proposées ont-elles permis:

- de faire le lien entre les objets d'études et les objets d'évaluation, entre les situations d'apprentissage et les situations d'évaluation d'une séquence d'apprentissage?

- d'identifier les étapes d'élaboration d'un instrument de mesure en ce qui concerne les étapes de la démarche évaluative (mesure, jugement, décision reliée à une intention)?

- de connaître les éléments qui composent chacune des étapes d'élaboration?

- de préparer les participants et les participantes à produire les items spécifiques à leur instrument de mesure lors de la deuxième journée de la session de perfectionnement (atelier 2)?

Si non, faire identifier par les participants et les participantes les questions sur lesquelles il importe de revenir et reprendre ces points plus en détail.

ÉVALUATION DE LA SESSION

- Identifier les points forts et faibles de la session.
- Se questionner sur le mode de fonctionnement:

  est-il adapté aux participantes et aux participants?
- Se questionner sur la qualité du matériel présenté.
- Se questionner sur la répartition du temps et le contenu enseigné.

REMERCIEMENTS

La Direction générale des régions tient à remercier les principaux responsables de la production de cette session de mise à jour. Que ce soit à titre de concepteur ou conceptrice, de consultant ou consultante, de coordonnateur ou coordonnatrice, chacun et chacune a grandement contribué à la réalisation de cette activité du programme de perfectionnement en évaluation pédagogique.

La Direction générale des régions tient à souligner l'apport particulier des membres du comité responsable du programme de perfectionnement en évaluation pédagogique:

Louise Dion	répondante en évaluation pédagogique à la Direction régionale de Laval-Laurentides-Lanaudière,
Claude Despins	coordonnateur à la Direction générale des régions,
Raymond Julien	répondant en évaluation pédagogique à la Direction régionale de Trois-Rivières,
Sylvie Mazur	responsable du perfectionnement à la Direction du développement en évaluation,
Jacques Roberge	coordonnateur à la Direction de la formation du personnel scolaire.

La Direction générale des régions remercie plus particulièrement:

Denise Lussier	répondante en évaluation pédagogique à la Direction régionale de la Montérégie et conceptrice de cette session,
Réjean Auger	agent de développement pédagogique à la Direction du développement en évaluation et concepteur de cette session.

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

060402 Elaboration d'un instrument de
0086003 à interprétation...

CENTRE DE DOCUMENTATION
DATE DE RETOUR DU DOCUMENT

88/04/11	EDUQ

8687-326 55-1408

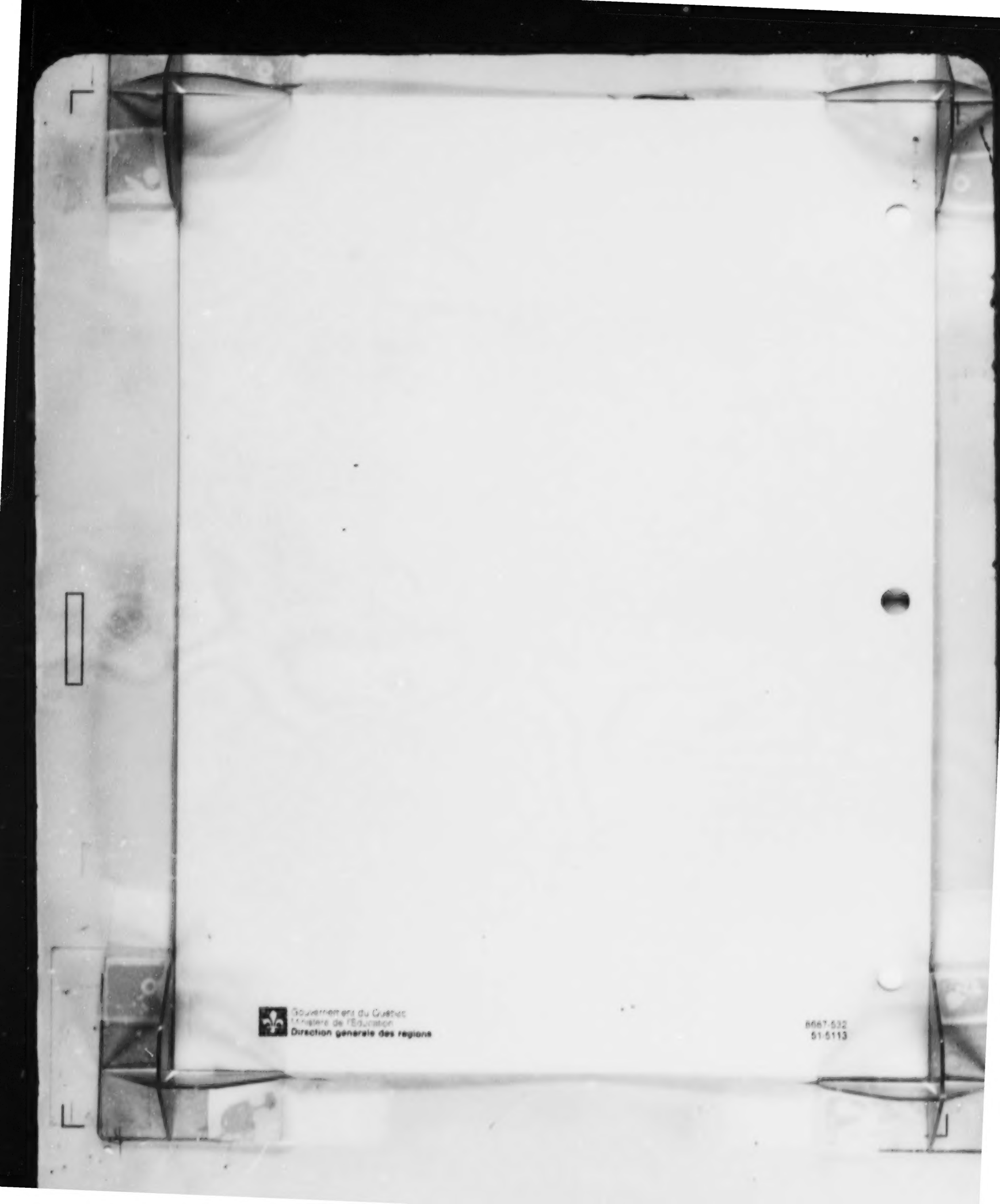

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale des régions

8687-532
91-5113

FIN

PERFECTIONNEMENT EN ÉVALUATION PÉDAGOGIQUE

L'ÉLABORATION D'UN INSTRUMENT DE MESURE À INTERPRÉTATION CRITÉRIÉE

CAHIER DU PARTICIPANT
ET DE LA PARTICIPANTE

A-2.2

060402
0986004

Québec

PERFECTIONNEMENT EN ÉVALUATION PÉDAGOGIQUE

L'ÉLABORATION D'UN INSTRUMENT DE MESURE À INTERPRÉTATION CRITÉRIÉE

CAHIER DU PARTICIPANT
ET DE LA PARTICIPANTE

A-2.2

DIRECTION
DES COMMUNICATIONS

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Education

ISBN: 2-550-13427-3

Dépôt légal: Quatrième trimestre 1986
Bibliothèque nationale de Québec

AVANT-PROPOS

La session de mise à jour sur "l'Élaboration d'un instrument de mesure à interprétation critériée" fait partie du programme de perfectionnement en évaluation pédagogique développé par le ministère de l'Éducation à la suite des demandes du réseau scolaire et d'une identification de besoins réalisée par la Direction générale des régions.

L'objectif général de ce programme est d'offrir l'occasion aux enseignants et aux enseignantes d'ajuster leurs pratiques évaluatives aux orientations de la "Politique générale d'évaluation pédagogique", aux objectifs d'apprentissage et aux approches pédagogiques des programmes d'études.

Pour atteindre cet objectif général, le Ministère a développé un ensemble de sessions de mise à jour qu'il met à la disposition des établissements scolaires qui pourront les utiliser dans le cadre d'activités de perfectionnement qu'ils offriront à leur personnel enseignant.

C'est dans ce cadre que la présente session de mise à jour a été développée. Elle vise à familiariser les participants et les participantes avec les étapes de l'élaboration d'un instrument de mesure. Elle a été conçue de façon à permettre à chacun et à chacune d'appliquer cette démarche d'élaboration à tout programme d'études.

Cette session de mise à jour pour les enseignants et les enseignantes est destinée à être animée par les personnes-ressources des établissements scolaires. Ces dernières seront invitées à participer à une session de formation à leur intention.

Pour plus d'information sur cette session et sur le programme de perfectionnement en évaluation pédagogique, on doit s'adresser au responsable en évaluation pédagogique de sa Direction régionale du ministère de l'Éducation.

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

INTRODUCTION 1

OBJECTIFS DE LA SESSION 3

LIMITES ET CONTRAINTES 5

PLAN DE TRAVAIL PROPOSÉ 7

ATELIER 1: SPÉCIFICATION DE L'INSTRUMENT DE MESURE 9

A. LES PRÉALABLES: UNE DÉMARCHE ÉVALUATIVE INTÉGRÉE À UNE DÉMARCHE D'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE 11

1. OBJECTIF, CONCEPTS ET NOTIONS 11
2. ACTIVITÉ PROPOSÉE 11
ACTIVITÉ 1: RAPPEL DE LA DÉMARCHE ÉVALUATIVE 11

B. L'INTENTION D'ÉVALUATION ET LE RATIONNEL DE L'INSTRUMENT DE MESURE 13

1. OBJECTIF, CONCEPTS ET NOTIONS 13
2. ACTIVITÉ PROPOSÉE 13
ACTIVITÉ 2: POURQUOI ÉVALUER? QUOI ÉVALUER? QUAND ÉVALUER? . 13

C. LE CONTENU DE L'INSTRUMENT DE MESURE 19

1. OBJECTIFS, CONCEPT ET NOTIONS 19
2. ACTIVITÉ PROPOSÉE 19
ACTIVITÉ 3: TABLEAU-SYNTHÈSE DE SPÉCIFICATION DE L'INSTRUMENT DE MESURE À INTERPRÉTATION CRITÉRIÉE 19

ATELIER 2: PRODUCTION DES ITEMS 21

D. LES TYPES D'ITEMS 25

1. OBJECTIF, CONCEPTS ET NOTIONS 27
2. ACTIVITÉS PROPOSÉES 27
3. LES DIVERS TYPES D'ITEMS 28

PAGE

4. ACTIVITÉ 4: LES DIVERS TYPES D'ITEMS 29
5. ACTIVITÉ 5: LE CHOIX DU TYPE D'ITEMS 30

E. LA RÉDACTION DES ITEMS 31

1. OBJECTIF, CONCEPT ET NOTION 33
2. ACTIVITÉS PROPOSÉES 33
3. LES RÈGLES DE RÉDACTION 34

3.1 Les règles générales: balises de rédaction 35
3.2 Les règles spécifiques: balises de rédaction 37

4. ACTIVITÉ 6: LES BALISES DE RÉDACTION D'ITEMS 41
5. ACTIVITÉ 7: LA RÉDACTION DES ITEMS 41

F. L'ANALYSE CRITIQUE DES ITEMS 43

1. OBJECTIF, CONCEPTS ET NOTION 45
2. ACTIVITÉS PROPOSÉES 45
3. LA CONGRUENCE DES ITEMS 46
4. ACTIVITÉ 8: LA CONGRUENCE DES ITEMS 47
5. AUTRES CRITÈRES DE RÉVISION 48
6. ACTIVITÉ 9: LES GRILLES DE RÉVISION 49

RETOUR SUR LES APPRENTISSAGES 51

ÉVALUATION DE LA SESSION 53

INTRODUCTION

La session de mise à jour sur "**L'élaboration d'un instrument de mesure à interprétation critériée**" a pour clientèle cible les éducateurs et éducatrices du préscolaire et le personnel enseignant du primaire et du secondaire, que ce soit du secteur de la formation générale, professionnelle ou de l'adaptation scolaire.

Pour cette session, le Ministère fournit aux personnes qui animeront le **Cahier de l'animateur et de l'animatrice**, le présent **Cahier du participant et de la participante** et un cahier de référence intitulé **Documents complémentaires.**

Le **Cahier de l'animateur et de l'animatrice** est destiné aux personnes-ressources des établissements scolaires qui ont la responsabilité d'animer cette session auprès du personnel enseignant de leur milieu.

Le **Cahier du participant et de la participante** présente les objectifs visés et les activités proposées.

Le cahier **Documents complémentaires** comprend des textes de lecture ou des feuilles-synthèse portant sur l'élaboration d'un instrument de mesure.

Il est à noter que d'autres documents sur le perfectionnement en évaluation pédagogique sont déjà parus: Le domaine affectif (document A-1), La planification d'une démarche évaluative (document A-2.1), L'évaluation des habiletés (document A-3).

OBJECTIFS DE LA SESSION DE MISE À JOUR

SUR

L'élaboration d'un instrument de mesure à interprétation critériée

OBJECTIF GÉNÉRAL

Habiliter les participants et les participantes à produire un instrument de mesure à interprétation critériée en tenant compte de leur intention d'évaluation.

OBJECTIFS TERMINAUX

1. Prendre connaissance des caractéristiques d'un instrument de mesure à interprétation critériée.

2. Identifier des objets d'évaluation formative et sommative en fonction des objets d'études de son programme.

3. Savoir choisir la mesure appropriée à l'intention d'évaluation et à la nature des objets d'évaluation.

4. Choisir une séquence d'apprentissage spécifique à son programme d'études pour fins d'évaluation.

5. Distinguer les étapes d'élaboration d'un instrument de mesure à interprétation critériée.

6. Construire un tableau de spécification.

7. Se rendre capable de choisir le type d'items en conformité avec les objectifs d'apprentissage ou les dimensions retenues pour fins d'évaluation.

8. S'habiliter à rédiger des items en conformité avec les règles de rédaction.

9. Développer un esprit critique face à une ou quelques productions d'items.

LIMITES ET CONTRAINTES

1. Une session de deux jours ne permet pas de réaliser toutes les étapes d'élaboration d'un instrument de mesure. Par conséquent, dans la présente session nous nous contenterons de spécifier l'intention d'évaluation, déterminer le rationnel de l'instrument, en préciser le contenu, choisir le type d'instrument et le type de questions approprié. Les étapes visant à la production de tous les items, à l'assemblage de l'instrument, sa révision docimologique, son administration et l'analyse des résultats sont impossibles à réaliser dans le temps alloué. Aussi, chaque milieu aurait avantage à se donner un cadre de fonctionnement qui assure un suivi à la session de perfectionnement.

2. L'élaboration d'un examen-synthèse dans le cadre d'une évaluation sommative est irréalisable dans le temps alloué en raison de l'étendue du champ à couvrir. Les participants et les participantes seront donc appelés à travailler à partir d'une séquence d'apprentissage plus restreinte, reliée à un domaine de tâches et telle que définie dans une approche critériée.

3. Quant au contenu de l'instrument de mesure, il portera spécifiquement sur des connaissances (le savoir) et des habiletés (le savoir-faire) à partir des objectifs des programmes d'études. L'aspect touchant les attitudes (le savoir-être) est traité séparément dans la session de perfectionnement A.1 portant exclusivement sur le domaine affectif.

4. Le choix de l'instrument de mesure est limité aux types d'instruments les plus fréquemment utilisés par les enseignants et les enseignantes. L'élaboration de grilles de toutes sortes pourrait faire l'objet d'une activité spécifique de perfectionnement.

5. Au niveau de la terminologie, il devenait important d'assurer le lien entre les divers documents produits dans le cadre, soit de la série "Éléments de docimologie", soit de la banque d'instruments de mesure (BIM), soit de l'évaluation des programmes d'études (EVAGRAM) ou encore de la sanction des études. Nous nous sommes référés aux dernières définitions fournies par la Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques en ce qui concerne les concepts se rapportant à la **définition de domaine**, la **spécification d'une épreuve** ou d'un instrument de mesure et la **spécification des items** dans le cadre de l'élaboration d'un instrument de mesure et de la démarche évaluative (documents complémentaires B, 1.3). À cet effet, les exemples de définitions de domaines provenant de BIM s'apparentent beaucoup plus au concept de la spécification d'épreuves ou d'instruments de mesure.

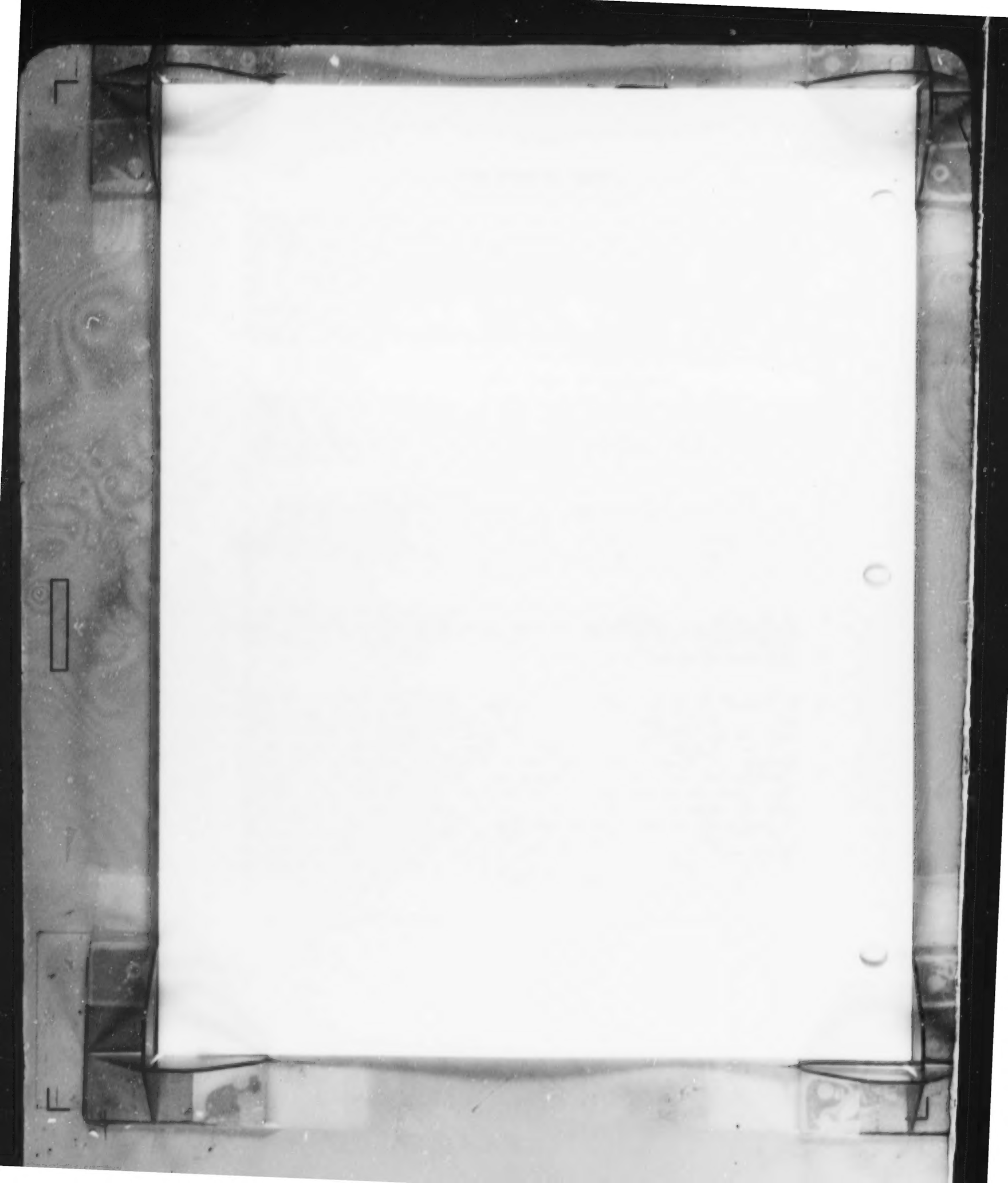

L'ÉLABORATION D'UN INSTRUMENT DE MESURE À INTERPRÉTATION CRITÉRIÉE

DIRECTION DES COMMUNICATIONS

PLAN DE TRAVAIL PROPOSÉ

09h00 Présentation
- . des participants et des participantes;
- . des objectifs d'apprentissage de la session;
- . du déroulement de la session.

09h15 **ATELIER 1: SPÉCIFICATION DE L'INSTRUMENT DE MESURE**

A. LES PRÉALABLES: UNE DÉMARCHE ÉVALUATIVE intégrée à une démarche d'enseignement/apprentissage.

- Activité 1: Rappel de la démarche évaluative.

B. L'INTENTION D'ÉVALUATION ET LE RATIONNEL DE L'INSTRUMENT DE MESURE.

- Activité 2: Pourquoi évaluer? Quoi évaluer? Quand évaluer?

C. LE CONTENU DE L'INSTRUMENT.

- Activité 3: Tableau-synthèse de spécification de l'instrument de mesure à interprétation critériée.

09h00 **ATELIER 2: PRODUCTION DES ITEMS.**

09h15 LES TYPES D'ITEMS

- Activité 4: Les divers types d'items.
- Activité 5: Le choix du type d'items.

LA RÉDACTION DES ITEMS

- Activité 6: Les balises de rédaction d'items.
- Activité 7: La rédaction des items.

L'ANALYSE CRITIQUE DES ITEMS

- Activité 8: La congruence des items.
- Activité 9: Les grilles de révision. (facultative)

15h30 Retour sur les apprentissages.

15h50 Évaluation de la session.

ATELIER 1

SPÉCIFICATION DE L'INSTRUMENT DE MESURE

A. LES PRÉALABLES: UNE DÉMARCHE ÉVALUATIVE intégrée à une démarche d'enseignement/ apprentissage.

B. L'INTENTION D'ÉVALUATION ET LE RATIONNEL DE L'INSTRUMENT DE MESURE.

C. LE CONTENU DE L'INSTRUMENT.

A. LES PRÉALABLES: UNE DÉMARCHE ÉVALUATIVE intégrée à une démarche d'enseignement/apprentissage

Cette première partie de l'atelier vise à faire le lien entre la première session de perfectionnement intitulée "Planification d'une démarche évaluative" et cette session qui porte sur "L'élaboration d'un instrument de mesure à interprétation critériée".

Il s'agit de rappeler que l'évaluation pédagogique est une démarche intégrée à l'apprentissage et que sa planification repose sur des étapes préalables à l'élaboration d'un instrument de mesure.

1. OBJECTIF, CONCEPTS ET NOTIONS

OBJECTIF: Pouvoir distinguer les étapes de la démarche évaluative lesquelles sont considérées comme essentielles à l'élaboration d'un instrument de mesure.

CONCEPTS: . L'évaluation pédagogique: une démarche.
. Planification d'une démarche évaluative.

NOTIONS: . Intention, mesure, jugement, décision.

2. ACTIVITÉ PROPOSÉE

Activité 1: Rappel de la démarche évaluative

Objectif:

Revoir les étapes de la démarche évaluative à partir de la définition de l'évaluation pédagogique.

Mise en situation:

Travail en sous-groupes de deux ou trois personnes suivi d'une mise en commun pour une définition univoque de l'évaluation pédagogique.

Consigne:

- Parmi les quatre (4) définitions suivantes, laquelle vous semble exprimer le mieux ce qu'est l'évaluation pédagogique?
- Si vous croyez qu'il manque des éléments, élaborer une définition plus conforme.
- Justifier votre choix.

A. "L'évaluation pédagogique est une démarche éducative intégrée à l'acte d'apprendre et à l'acte d'enseigner, qui contribue à améliorer les apprentissages".

B. "L'évaluation pédagogique, c'est essentiellement porter un jugement en comparant ce qui est arrivé à ce qui avait été prévu".

C. "L'évaluation pédagogique, c'est recueillir des renseignements, les analyser et les interpréter de façon circonstancielle en vue d'un jugement aussi juste que possible".

D. "L'évaluation pédagogique est une démarche qui consiste à juger de la situation d'un élève en certains domaines de son développement en vue de prendre les meilleures décisions possibles relatives à son cheminement ultérieur".

B. L'INTENTION D'ÉVALUATION ET LE RATIONNEL DE L'INSTRUMENT DE MESURE

1. OBJECTIF, CONCEPTS ET NOTIONS

OBJECTIF: Habiliter les participants et les participantes à préciser leur intention d'évaluation, le(s) moment(s) d'évaluation et le rationnel de leur instrument de mesure à partir des apprentissages visés dans une séquence spécifique d'enseignement/apprentissage du programme d'études.

CONCEPTS:
- Intention de mesure / choix d'un instrument;
- Objets d'études / objets d'évaluation;
- Organisation des objectifs d'apprentissage;
- Types de savoirs: savoir, savoir-faire, savoir-être;
- Spécification d'un instrument de mesure.

NOTIONS:
- Les éléments constitutifs d'un programme d'études: objectifs, contenus notionnels...
- Tableau-synthèse de spécification d'un instrument.

2. ACTIVITÉ PROPOSÉE

Activité 2: Pourquoi évaluer? Quoi évaluer? Quand évaluer?

Objectif:

S'habiliter à partir d'une séquence d'apprentissage à préciser les objectifs, les types de savoirs et les contenus notionnels qui s'y rattachent, afin d'identifier une intention d'évaluation, le(s) moment(s) d'évaluation approprié(s) et le rationnel de l'instrument de mesure à élaborer.

Mise en situation:

Travail en sous-groupes pour faire ressortir chacun des éléments qui composent une séquence d'enseignement/apprentissage.

Consigne:

Choisir une séquence d'apprentissage dans le programme d'études ou dans un matériel didactique correspondant. En analyser chacun des éléments en tenant compte de votre intention d'évaluation. Puis, compléter le tableau-synthèse de spécification qui se trouve à la page suivante.

N.B.: Vous pouvez vous aider des questions se rapportant aux étapes pour spécifier l'intention et le rationnel d'un instrument de mesure.

(Activité 2)

TABLEAU-SYNTHÈSE DE SPÉCIFICATION DE L'INSTRUMENT DE MESURE (partie 1)

POURQUOI ÉVALUER?	QUOI ÉVALUER?						QUAND ÉVALUER?			
SÉQUENCE D'APPRENTISSAGE ET INTENTION D'ÉVALUATION	OBJECTIFS			TYPES DE SAVOIRS			DÉMARCHE D'ÉVALUATION			
							FORMATIVE			SOMMATIVE
	O.G.*	O.T.*	O.I.*	SAVOIR	SAVOIR-FAIRE	SAVOIR-ÊTRE	AVANT	PENDANT	APRÈS	

* O.G. (objectifs généraux); O.T. (objectifs terminaux); O.I. (objectifs intermédiaires).

GRILLE DE SPÉCIFICATION

ÉTAPES POUR SPÉCIFIER L'INTENTION ET LE RATIONNEL	SPÉCIFICATION EN FONCTION DE LA SÉQUENCE D'APPRENTISSAGE RETENUE
1. L'INTENTION D'ÉVALUATION	POURQUOI ÉVALUER?
1.1 Le but de l'instrument . Pour quelles raisons? . Quelle décision doit en découler?	
1.2 Le type d'évaluation . formative;	☐
. sommative.	☐
1.3 Le champ de l'évaluation: . Déterminer le champ de l'instrument en fonction du type d'évaluation et de la séquence d'apprentissage.	. Ensemble du programme ☐ . Partie terminale du programme ☐ . Séquence d'apprentissage - un module ☐ - une unité de travail ☐ - une sous-unité ☐
1.4 Le(s) moment(s) d'évaluation retenu(s):	QUAND ÉVALUER?
avant	☐
pendant	☐
après	☐

<table>
<tr><th>ÉTAPES POUR SPÉCIFIER L'INTENTION ET LE RATIONNEL</th><th>SPÉCIFICATION EN FONCTION DE LA SÉQUENCE D'APPRENTISSAGE RETENUE</th></tr>
<tr><td>2. LE RATIONNEL DE L'INSTRUMENT DE MESURE

2.1 Les objets d'évaluation

2.1.1 Identifier les objectifs d'apprentissage visés par l'instrument de mesure.

2.1.2 Identifier les verbes utilisés pour définir les objectifs d'apprentissage visés par l'instrument de mesure.</td><td>QUOI ÉVALUER?

<table>
<tr><th>OBJECTIFS / SAVOIRS</th><th>O.G.</th><th>O.T.</th><th>O.I.</th></tr>
<tr><td>Savoir</td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Savoir-faire</td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Savoir-être</td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Savoir</td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Savoir-faire</td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Savoir-être</td><td></td><td></td><td></td></tr>
</table>
</td></tr>
</table>

ÉTAPES POUR SPÉCIFIER L'INTENTION ET LE RATIONNEL	SPÉCIFICATION EN FONCTION DE LA SÉQUENCE D'APPRENTISSAGE RETENUE
2.1.3 Identifier les principes à respecter en évaluation en fonction du programme ou de la séquence d'apprentissage retenue.	(Contexte d'évaluation)
2.2 Le type d'instrument de mesure . Choisir le type d'instrument de mesure approprié à l'intention d'évaluation et aux types de savoirs en cause.	COMMENT ÉVALUER?
2.3 L'interprétation des résultats . Prévoir les types de comportements ou de performances attendus. . Déterminer, si pertinent, le seuil de réussite attendu.	

C. LE CONTENU DE L'INSTRUMENT DE MESURE

1. OBJECTIFS, CONCEPT ET NOTIONS

OBJECTIFS: Identifier, décrire et regrouper les objets d'évaluation dans un tableau-synthèse de spécification. Expliquer les choix retenus et délimiter les interprétations possibles.

Préciser le type de situations d'évaluation, le type de questions et les autres éléments qu'il faut prendre en compte lors de la production des items pour assurer le respect des orientations et de la nature d'un programme d'études.

CONCEPT: Spécification d'un instrument de mesure.

NOTIONS:
- . Tableau-synthèse de spécification;
- . Durée de l'instrument;
- . Nombre d'items;
- . Répartition du contenu.

2. ACTIVITÉ PROPOSÉE

Activité 3: Tableau-synthèse de spécification de l'instrument de mesure à interprétation critériée.

Objectif:

Identifier, décrire et regrouper les objets d'évaluation dans un tableau-synthèse de spécification. Expliquer les choix retenus et les interprétations possibles.

Consigne:

Compléter A, B, C, D, à l'aide de la grille qui se trouve ci-après.

A. Bâtir un tableau-synthèse de spécification à double entrée à partir des habiletés visées chez les élèves (à la verticale) et des objets d'études retenus pour fins d'évaluation (à l'horizontale).

B. Y ajouter la pondération.

C. Justifier les choix retenus.

D. Donner les interprétations possibles.

TABLEAU-SYNTHÈSE: SPÉCIFICATION DE L'INSTRUMENT (partie 2)

A.	HABILETÉS VISÉES CHEZ LES ÉLÈVES	OBJETS D'ÉTUDES POUR FINS D'ÉVALUATION			
		1. ...	2. ...	3. ...	4. etc.
	1. ...				
	2. ...				
	3. ...				
	4. etc.				
B.	PONDÉRATION				

ATELIER 2

PRODUCTION DES ITEMS

D. DES TYPES D'ITEMS

E. LA RÉDACTION DES ITEMS

F. L'ANALYSE CRITIQUE DES ITEMS

ATELIER 2: PRODUCTION DES ITEMS

En précisant les objets d'évaluation de l'activité 3 au moyen du tableau-synthèse, l'enseignante ou l'enseignant doit aussi pouvoir décider quelle dimension ou objectif exige des processus mentaux comme le rappel d'une connaissance, la compréhension de fait, l'application de règles, la résolution de problèmes, l'analyse ou l'évaluation.

Généralement, les dimensions ou les objectifs qui demandent d'indentifier, de distinguer, d'associer ou de nommer, quelque chose sont mesurés par un type d'item exigeant une réponse courte. Dans cette catégorie l'on retrouve habituellement les types d'items suivants:

- à choix multiple
- l'appariement
- phrases à compléter
- le vrai ou le faux

Lorsqu'il s'agit de mesurer des dimensions ou objectifs faisant appel à des processus mentaux plus complexes comme: l'application, l'analyse, la synthèse, l'évaluation, la résolution de problèmes, il convient d'utiliser les types d'items suivants:

- à réponses courtes
- à réponses élaborées

donnant ainsi l'occasion aux élèves de structurer et de composer leurs réponses avec une relative limite.

D. LES TYPES D'ITEMS

1. OBJECTIF, CONCEPTS, NOTIONS

2. ACTIVITÉS PROPOSÉES

3. LES DIVERS TYPES D'ITEMS

4. ACTIVITÉ 4

5. ACTIVITÉ 5

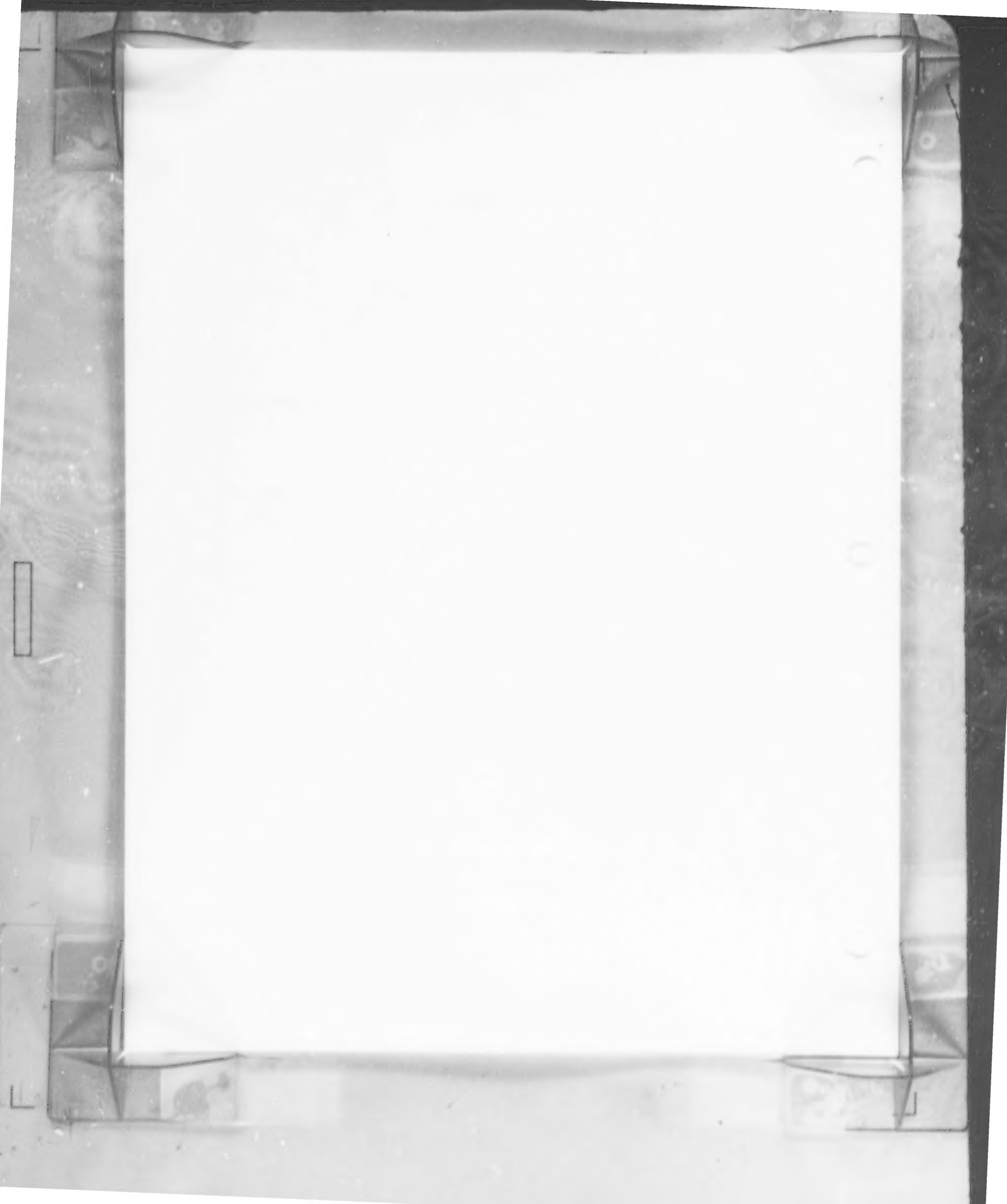

D. LES TYPES D'ITEMS

1. OBJECTIF, CONCEPTS ET NOTIONS

OBJECTIF: Habiliter les participantes et les participants à reconnaître et à choisir le type d'items pertinent aux objets d'évaluation ou d'objectifs retenus.

CONCEPTS:
- Types d'items
- Processus mentaux

NOTIONS:
- Pertinence du type d'items
- Items à choix multiple, phrases à compléter, items de type appariement, items à réponses courtes et élaborées.

2. ACTIVITÉS PROPOSÉES

Activité 4: Les divers types d'items

Activité 5: Le choix du type d'items

3. LES DIVERS TYPES D'ITEMS

Selon quelques sources de référence (G.H. Roid et T.M. Haladyna, 1982, M.E.Q., 1981, Morissette, 1979, Tuckman, 1975), ces auteurs s'accordent pour écrire, à quelques nuances près, qu'il existe un certain nombre de types d'items réservés aux examens de rendement scolaire.

Cette section mentionne brièvement les cas habituels d'utilisation des divers types d'items:

- item à choix multiple
- item de type appariement
- item à réponse courte
- item à réponse élaborée

Les types d'items suivants: vrai ou faux, réarrangement, phrases à compléter, examen oral, listes de vérifications, grilles d'observation, échelles d'appréciation, sont ignorés dans cette présente section.

. Item à choix multiple

- peut mesurer à peu près n'importe quel apprentissage sauf l'expression orale, la manipulation d'objet...
- se limite habituellement aux processus mentaux comme la connaissance, la compréhension, l'application;
- surtout pratique dans les cas de définitions, de différences, de discrimination, de généralisations, de relations de cause à effet;
- le choix des leurres peut aider à diagnostiquer les causes d'une faiblesse d'apprentissage.

. Item de type appariement

- adapté pour les processus mentaux comme la connaissance et la compréhension;
- permet de vérifier la capacité d'établir des liens.

. Item à réponse courte

- privilégie le rappel des connaissances et en général s'applique à partir des niveaux inférieurs des taxonomies.

- utilisé fréquemment en mathématique, sciences, histoire.

. Item à réponse élaborée

- amène à étudier l'ensemble, les grandes idées;

- mesure plus adéquatement les processus mentaux comme l'analyse, la synthèse, l'évaluation et l'expression écrite;

- permet non seulement de contrôler le résultat de la résolution de problèmes mais aussi le processus appliqué pour y parvenir;

- favorise l'explication des relations de cause à effet;

- favorise la description des applications des principes;

- favorise la formulation d'hypothèses;

- favorise la présentation d'arguments pertinents;

- favorise la création d'un modèle original;

- on y retrouve des verbes comme discuter, expliquer, décrire, résumer, commenter, analyser, évaluer, faire une hypothèse, etc.

4. ACTIVITÉ 4: LES DIVERS TYPES D'ITEMS

Objectif:

Habiliter les participants et les participantes à reconnaître divers types d'items.

5. ACTIVITÉ 5: LE CHOIX DU TYPE D'ITEMS

Objectif:

Habiliter les participants et les participantes à choisir le type d'items pertinent en conformité avec le tableau-synthèse de l'activité 3.

Mise en situation:

Les participants et les participantes se regroupent selon leurs dimensions communes ou animation en grand groupe pour décider du type d'items le plus pertinent pour mesurer les dimensions ou l'objectif retenu.

E. LA RÉDACTION DES ITEMS

1. OBJECTIF, CONCEPT, NOTION

2. ACTIVITÉS PROPOSÉES

3. LES RÈGLES DE RÉDACTION

4. ACTIVITÉ 6

5. ACTIVITÉ 7

E. LA RÉDACTION DES ITEMS

1. OBJECTIF, CONCEPT, NOTION

OBJECTIF: Habiliter les participantes et les participants à rédiger des items selon le choix du type d'items pertinent à l'objet d'évaluation ou à l'objectif retenu.

CONCEPT: Composition d'un item.

NOTION: Les règles de rédaction.

2. ACTIVITÉS PROPOSÉES

Activité 6: Les balises de rédaction d'items

Activité 7: La rédaction des items

La rédaction des items

Un item se compose d'au moins deux éléments distincts: une variable-stimulus et une variable-réponse. La variable-stimulus comprend soit une question, un énoncé ou une tâche à accomplir, et la variable-réponse implique une consigne. À son tour, la question ou l'énoncé peut contenir une mise en situation, un support graphique sonore ou visuel. Pour que l'élève puisse accomplir la tâche demandée, on doit lui fournir une indication sur la façon dont on veut qu'il ou elle réponde, c'est le rôle de la consigne.

Le respect des règles de rédaction permet la création d'un item précis et concis pour bien mesurer ce que l'on prétend vouloir mesurer et ceci sans vouloir piéger l'élève. En fait, on cherche à créer un item épuré de tous vices cachés ou apparents et surtout qui soit adapté au niveau des élèves.

3. LES RÈGLES DE RÉDACTION

Il ne s'agit pas ici d'énumérer une liste exhaustive de règles à respecter mais plutôt d'en rappeler quelques-unes. Pour de plus amples renseignements, se référer aux ouvrages mentionnés à la section 0.3

L'énumération des règles retenues tient compte, en premier lieu, de règles générales et, en deuxième lieu, de règles plus spécifiques pour les items à choix multiple, les items de type appariement, les items à réponse courte et à réponse élaborée.

3.1 Les règles générales: balises de rédaction

3.1.1 Item à correction objective

- bâtir un item autour d'une seule idée;
- ne mesurer qu'un seul aspect par item;
- l'utilisation d'images visuelles se doit d'être la plus claire possible, ne doit contenir que les éléments nécessaires, doit porter l'attention sur les objets les plus importants et n'impliquer qu'une seule interprétation possible, soit celle qui provoque la réponse attendue;
- les images visuelles et auditives issues de la technologie moderne font partie intégrante de la variable-stimulus et ne sont pas seulement un support supplémentaire à l'item (voir l'exemple sur l'acétate 11);
- s'assurer que chaque item d'un examen soit non lié ou indépendant d'un autre item (voir les exemples sur les acétates 9 et 10);
- surveiller les inconsistances grammaticales et syntaxiques.

Erreurs à éviter

- éviter d'employer une double négation;
- éviter tout indice dans la variable-stimulus qui donne ou suggère la réponse (voir l'exemple sur l'acétate 8);
- éviter un patron fixe dans l'ordre de présentation des bonnes réponses.

3.1.2 Item à correction subjective

- l'item doit porter surtout sur un aspect général plutôt que sur des détails;

- les situations correspondent à des types de problèmes connus mais à des cas inédits;

- donner des balises selon le niveau des élèves pour guider la structure de leurs réponses: leur dire quoi faire sans toutefois le faire à leur place (voir l'exemple sur l'acétate 12);

- l'item doit être précis, concis et n'impliquer qu'une seule interprétation (voir l'exemple sur l'acétate 13);

- la mise en situation se doit d'être la plus courte possible et épurée d'éléments non pertinents à la tâche demandée;

- l'utilisation d'images visuelles se doit d'être la plus claire possible, ne doit contenir que les éléments nécessaires, doit porter l'attention sur les objets les plus importants et n'impliquer qu'une seule interprétation possible, soit celle qui provoque la réponse attendue;

- les images visuelles et auditives issues de la technologie moderne font partie intégrante de la variable-stimulus et ne sont pas seulement un support supplémentaire à l'item (voir l'exemple sur l'acétate 11).

3.2 Les règles spécifiques: balises de rédaction

3.2.1 Item à choix multiple

- s'assurer que la variable-stimulus est très claire et qu'elle requière de l'élève d'identifier une bonne réponse;
- écrire le stimulus sous forme de question ou de phrases à compléter;
- écrire la bonne réponse et 2 ou 3 leurres;
- écrire des leurres de construction grammaticale identique et faisant appel à des erreurs plausibles (voir les exemples sur les acétates 14 et 15);

Erreurs à éviter

- énoncés grammaticaux incorrects;
- répétition d'un même ensemble de mots dans chacun des leurres (voir l'exemple sur l'acétate 16);
- la possibilité de plusieurs bonnes réponses;
- la bonne réponse plus longue ou plus courte que celle des leurres;
- leurre non plausible;
- la question comprenant elle-même une indication de la bonne réponse (voir l'exemple sur l'acétate 17);
- l'utilisation de leurres semblables et non indépendants;
- l'utilisation de l'expression: "tous les leurres précédents";
- l'utilisation de plus de 10% des fois de l'expression "aucune de ces réponses";
- l'utilisation de la double négation;
- l'ensemble des bonnes réponses non réparties au hasard ou suivant un patron de réponses fixes.

3.2.2 Item de type appariement

- préciser le schème de base de l'association: (deux concepts différents à associer);
- décrire chaque sous-ensemble;
- indiquer, s'il y a ou non répétition des éléments de l'ensemble-réponse;
- s'assurer de l'homogénéité à l'intérieur de chaque sous-ensemble (voir les exemples des acétates 18 et 18a);
- placer un plus grand nombre d'éléments dans l'ensemble-réponse pour éviter une déduction évidente;
- s'assurer qu'il existe une relation reconnue entre l'ensemble-question et l'ensemble-réponse.

Erreurs à éviter

- éviter d'identifier les éléments de l'ensemble-réponse par la même codification utilisée dans l'ensemble-question;
- éviter de séparer sur des pages distinctes l'ensemble-question de l'ensemble-réponse.

3.2.3 Item à réponse courte

- poser une question plutôt que de donner une affirmation (voir l'exemple de l'acétate 19);

- la question exige un seul mot ou expression comme réponse;

- préciser l'ensemble de réponses équivalentes s'il y a lieu;

- décrire les caractéristiques qui composent l'ensemble de réponses (voir l'exemple de l'acétate 20);

Erreurs à éviter

- éviter de proposer une seule bonne réponse lorsqu'on est prêt à accepter un ensemble de réponses équivalentes;

- éviter de proposer un nombre limité de réponses équivalentes, proposer plutôt ce qui caractérise ou définit l'ensemble de réponses équivalentes.

3.2.4 Item à réponse élaborée

- bien poser la question ou l'énoncé de départ et s'assurer qu'une réponse élaborée est bien nécessaire;

- identifier les limites qu'impose la question;

- utiliser des verbes comme: comparer, décrire, distinguer, illustrer ou des expressions comme: donner des exemples de, expliquer comment, de façon à ce que l'élève ait une bonne idée de la tâche demandée;

- élaborer une question sans ambiguïté et avec le plus de clarté et de concision possible (voir l'exemple de l'acétate 21);

- baliser la réponse de l'élève selon son niveau de développement mental (voir l'exemple de l'acétate 22);

- écrire, pour les besoins de la correction, un modèle de réponse.

4. ACTIVITÉ 6: LES BALISES DE RÉDACTION D'ITEMS

Objectif:

Les participants et les participantes prennent conscience qu'il existe des règles de rédaction d'items.

Mise en situation:

Présentation en grand groupe des règles de rédaction d'items. Cette présentation s'accompagne d'une projection visuelle d'exemples appuyant chaque règle de rédaction. L'animateur ou l'animatrice et les participants ou participantes commentent à tour de rôle les exemples pour bien faire ressortir les règles de rédaction.

5. ACTIVITÉ 7: LA RÉDACTION DES ITEMS

Objectif:

Habiliter les participants et les participantes à rédiger des items selon les règles de rédaction proposées à l'activité précédente.

Mise en situation:

Les participants et les participantes forment des sous-groupes (nombre pair) d'intérêt et composent des items selon les dimensions ou les objectifs retenus. Il est proposé de travailler, dans un premier temps, individuellement et ensuite de mettre en commun les items produits à l'intérieur du même sous-groupe pour critique interne et ainsi proposer des modifications.

F. L'ANALYSE CRITIQUE DES ITEMS

1. OBJECTIF, CONCEPTS, NOTION
2. ACTIVITÉS PROPOSÉES
3. LA CONGRUENCE DES ITEMS
4. ACTIVITÉ 8
5. AUTRES CRITÈRES DE RÉVISION
6. ACTIVITÉ 9

F. L'ANALYSE CRITIQUE DES ITEMS

1. OBJECTIF, CONCEPTS, NOTION

OBJECTIF: Habiliter les participantes et les participants à remettre en question leur production d'items et ceci dans un esprit de critique positive.

CONCEPTS: . Congruence d'items
. Critères de révision

NOTION: Grilles de révision

2. ACTIVITÉS PROPOSÉES

Activité 8: La congruence des items

Activité 9: Les grilles de révision

L'analyse critique des items

Il est généralement vrai qu'un bon enseignant ou une bonne enseignante ne soit pas toujours un bon rédacteur ou une bonne rédactrice d'items de même qu'un ou une spécialiste de contenu reconnu(e). C'est donc dire que la rédaction d'items, en plus de demander à une personne qu'elle connaisse bien le contenu et le niveau des élèves concernés, exige du rédacteur ou de la rédactrice une habileté très spécifique soit celle de composer des items qui soient en tout point conformes aux règles de rédaction.

Pour ce faire, les items produits par les personnes concernées sont révisés. On vérifie alors la relation entre l'item et l'objet ou l'objectif que l'on voulait mesurer ainsi que le respect des règles de rédaction. Cette révision ou remise en question cherche à atteindre un seul but, soit: épurer les items de tous vices cachés et apparents de manière à pouvoir inférer avec le plus de justesse possible l'apprentissage des élèves à partir de leurs résultats obtenus à l'examen.

3. LA CONGRUENCE DES ITEMS

Il ressort donc que la première qualité qu'on doit exiger d'un item ou d'un examen (ensemble d'items) est qu'il mesure bien ce qu'il prétend mesurer. Cette relation vraie entre un item et un énoncé d'objectif ou une dimension est ce qu'on appelle la congruence. Celle-ci doit exister à quatre niveaux distincts:

(1) le contenu notionnel doit appartenir à l'objectif ou à la dimension;

(2) la consigne utilisée provoque une réponse qui correspond à l'habileté visée par l'objectif ou la dimension;

(3) la mise en situation correspond aux conditions pour lesquelles on veut que l'objectif ou la dimension s'opérationnalise ou encore respecte l'esprit du programme;

(4) l'ensemble de l'item doit être un échantillon représentatif de l'objectif ou de la dimension.

4. ACTIVITÉ 8: LA CONGRUENCE DES ITEMS

Objectif:

Habiliter les participantes et les participants à réviser leurs items en regard de la congruence des items et de leur objectif ou objet d'évaluation.

Mise en situation:

Les participants et les participantes se regroupent en respectant les mêmes sous-groupes (nombre pair) qu'à l'activité 7. Chaque sous-groupe échange avec un autre sa production d'items respective: chacun jouant ainsi le rôle de réviseur externe. Il est préférable d'échanger les productions avec des sous-groupes connaissant bien le contenu.

Chaque participant ou participante se prononce au sujet de la congruence des items aux quatre niveaux d'intervention et selon le mode suivant:

(1) rejet de l'item (R);

(2) acceptation avec modification de l'item (A-M);

(3) acceptation de l'item (A).

N.B. Lorsqu'il s'agit d'une acceptation avec modification, préciser la nature de la modification ou proposer la modification.

5. AUTRES CRITÈRES DE RÉVISION

Malgré que la congruence d'items étant de loin la plus importante qualité à respecter dans la rédaction d'items, il n'en reste pas moins que l'application d'autres règles doit aussi faire l'objet de révision, notamment, toutes celles de rédaction d'items mentionnées à la section E.3. Ces règles ont pour but de bien présenter les items pour leur assurer un fonctionnement adéquat. À quoi sert la congruence d'un item ou d'un ensemble d'items si ceux-ci sont à leur tour tellement mal présentés qu'ils ne donnent pas le rendement souhaité? Cette dernière révision s'effectue en appliquant certaines grilles de révision. Ces grilles, présentées en F.6, ne sont que des exemples possibles.

La pratique de révision d'items nous enseigne qu'il vaut mieux choisir dans l'ensemble des règles de révision un nombre restreint de règles qui apparaissent être plus ajustées au besoin à combler; ceci ayant pour effet de réduire le temps de révision et de porter l'attention sur les détails jugés plus pertinents et importants.

Il ne faut pa perdre de vue qu'un item peut toujours s'améliorer. Le tout est de savoir quel point de raffinement il est souhaitable d'atteindre tout en tenant compte du temps et des ressources mises à la disposition du rédacteur ou de la rédactrice. Un fait est impératif: dans la mesure du possible, il doit exister une révision d'items pour assurer au moins la congruence des items avec les objectifs ou les dimensions concernés.

6. ACTIVITÉ 9: LES GRILLES DE RÉVISION

Objectif:

Habiliter les participants ou les participantes à utiliser certaines grilles de révision.

GRILLES DE RÉVISION

1. Guide de révision d'une épreuve.

2. Révision docimologique: RD-1.

3. Révision docimologique: RD-2.

RETOUR SUR LES APPRENTISSAGES

Les activités proposées ont-elles permis:

- de faire le lien entre les objets d'études et les objets d'évaluation, entre les situations d'apprentissage et les situations d'évaluation d'une séquence d'apprentissage?

- d'identifier les étapes d'élaboration d'un instrument de mesure en ce qui concerne les étapes de la démarche évaluative (mesure, jugement, décision reliée à une intention)?

- de connaître les éléments qui composent chacune des étapes d'élaboration?

- de préparer les participants et les participantes à produire les items spécifiques à leur instrument de mesure lors de la deuxième journée de la session de perfectionnement (atelier 2)?

Si non, faire identifier par les participants et les participantes les questions sur lesquelles il importe de revenir et reprendre ces points plus en détail.

ÉVALUATION DE LA SESSION

- Identifier les points forts et faibles de la session.
- Se questionner sur le mode de fonctionnement:
  est-il adapté aux participantes et aux participants?
- Se questionner sur la qualité du matériel présenté.
- Se questionner sur la répartition du temps et le contenu enseigné.

REMERCIEMENTS

La Direction générale des régions tient à remercier les principaux responsables de la production de cette session de mise à jour. Que ce soit à titre de concepteur ou conceptrice, de consultant ou consultante, de coordonnateur ou coordonnatrice, chacun et chacune a grandement contribué à la réalisation de cette activité du programme de perfectionnement en évaluation pédagogique.

La Direction générale des régions tient à souligner l'apport particulier des membres du comité responsable du programme de perfectionnement en évaluation pédagogique:

Louise Dion	répondante en évaluation pédagogique à la Direction régionale de Laval-Laurentides-Lanaudière,
Claude Despins	coordonnateur à la Direction générale des régions,
Raymond Julien	répondant en évaluation pédagogique à la Direction régionale de Trois-Rivières,
Sylvie Mazur	responsable du perfectionnement à la Direction du développement en évaluation,
Jacques Roberge	coordonnateur à la Direction de la formation du personnel scolaire.

La Direction générale des régions remercie plus particulièrement:

Denise Lussier	répondante en évaluation pédagogique à la Direction régionale de la Montérégie et conceptrice de cette session,
Réjean Auger	agent de développement pédagogique à la Direction du développement en évaluation et concepteur de cette session.

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

060402 Elaboration d'un instrument de
0086004 à interprétation...

CENTRE DE DOCUMENTATION
DATE DE RETOUR DU DOCUMENT

22/04/12	EDU4

8687-326 55-1408

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale des régions

3087-533
81-5114